



# SCHÉMA **DIRECTEUR** DÉVELOPPEMENT DURABLE

2 0 2 0 > 2 0 2 3

**UBO**

Université de Bretagne Occidentale

SCHÉMAS

## Le mot du Président

La loi Grenelle 1 demande aux établissements d'enseignement supérieur de mettre en œuvre un « Plan vert » sous forme de plan stratégique, de schéma directeur, qui ne se limite pas à l'aménagement environnemental du campus, mais intègre toutes les activités de l'établissement concerné : stratégie et gouvernance, formation et enseignement, recherche, politique sociale et ancrage territorial. Il en va de l'exemplarité des établissements de l'ESR, mais aussi de la conscience du rôle qu'ils jouent dans la construction de la pensée et dans la formation des générations de demain.

Dans ce contexte, l'université de Bretagne Occidentale se doit de jouer un rôle particulier. En effet, si, comme toutes les universités et grandes écoles françaises, elle a vocation à reprendre à son compte les principes du Grenelle, elle peut aussi, peut-être mieux que d'autres, asseoir sa réflexion sur le développement durable sur sa situation particulière et sur une identité déjà affirmée dans les divers domaines que recouvre ce vocable, qui, rappelons-le, renvoie à des problématiques environnementales autant que sociales, économiques, et plus largement culturelles, puisqu'il s'agit de penser les évolutions des paradigmes qui structurent notre vie en société – évolutions qui prennent la forme de transitions (accompagnant le changement) ou, quand c'est nécessaire, d'adaptations (face à un changement déjà advenu).

Ainsi, à l'évidence, la construction de l'Université Européenne SEA-EU constitue déjà la montée en puissance d'un marqueur fort en matière de DDRS, puisque « durabilité » et « résilience » sont au cœur du projet, qui va structurer le développement de l'établissement dans la prochaine décennie.

S'il importe donc aujourd'hui de proposer un Schéma Directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale (S3DRS), c'est dans une perspective à long terme (le temps long étant la temporalité dans laquelle il importe de se placer tant pour la mise en œuvre des actions du schéma qu'en tant qu'horizon : il ne s'agit pas de réagir à l'urgence ni dans l'urgence mais de penser des solutions profondes et durables), et selon des principes qui sont soumis au conseil d'administration.

Le S3DRS est structuré autour des cinq axes du référentiel national issu du travail mené par un groupe à la CPU / CGE suite à la loi Grenelle et, au sein de chaque axe, suit les objectifs et les pistes d'action proposées, en les adaptant à la réalité de notre établissement. Ce choix permet de travailler en collaboration avec les autres établissements engagés dans la démarche, en s'inspirant de leurs pratiques, tout en nous rendant à notre tour aptes à disséminer les nôtres. Il facilitera également la candidature au label DDRS auquel peuvent concourir les établissements de l'ESR.

Comme le montrent les retours des autres établissements mais également d'acteurs du monde socio-économique, le déploiement d'un plan d'action DDRS consiste non en un changement radical de pratiques, mais essentiellement en une évolution de nos modes d'actions qui rend celles-ci plus efficaces et plus durables. L'organisation de l'établissement et le quotidien des agents sont pensés comme prenant en compte des défis de demain, et ce, sans pour être autant être modifiés structurellement : il s'agit d'intégrer une prise en considération du sens de l'action. De même, les projets d'enseignement et de recherche continuent à se construire selon les stratégies des équipes, tandis que les initiatives intégrant une réflexion sur le DDRS sont facilitées et encouragées. Les actions du quotidien, elles, peuvent évoluer vers des pratiques plus durables, grâce au déploiement de dispositifs les rendant évidentes (ainsi le système de collecte sélective des déchets doit être optimisé pour obtenir de meilleurs résultats).

La stratégie de l'UBO comporte déjà une prise en compte des problématiques de DDRS et ce S3DRS est là pour formaliser des actions déjà entreprises sur des initiatives personnelles ou d'équipes, pour les faciliter et les rendre plus visibles, et pour faire évoluer des actions vers une manière de faire différente et plus durable, c'est-à-dire en les mettant au diapason des transitions que nous vivons tout en répondant toujours fondamentalement aux missions qui sont celles d'un établissement de l'ESR.

**L'axe 1 porte sur la stratégie et la gouvernance.** Le schéma directeur à construire a pour première finalité de mettre en place les conditions d'une véritable transformation de l'établissement, alors que la seule mise en place d'actions qui ne seraient que marginales ne pourrait ni satisfaire le projet d'une université telle que l'UBO ni même répondre à l'attente de sa communauté à un moment où la prise de conscience sociétale se fait palpable. Il ne s'agit pas de modifier des pratiques ou des projets pour une raison extrinsèque de conformité à une quelconque vertu ou à une mode passagère, mais de promouvoir le souhait de la communauté d'être pleinement actrice de changements désirés et consciemment réalisés.

En effet, la prise en compte des objectifs de développement durable conduit nécessairement à évoluer dans nos manières de faire, ce qui engendre éventuellement de nouvelles contraintes, mais apporte également de nouvelles satisfactions : les étudiants témoignent du fait que leur usage du co-voiturage est lié au plaisir de la sociabilité avant d'être motivé par des considérations environnementales et que la pratique du vélo leur apporte avant tout du bien-être physique et un gain de temps. En tout cas, aller vers un mode de fonctionnement durable conduit à modifier des habitudes souvent anciennes, et il convient d'organiser cette évolution sans qu'elle perturbe l'activité de la composante, du laboratoire ou du service. Le rôle du schéma directeur est donc d'organiser la mise en place de « comités locaux du développement durable » qui pourront, à partir des outils et propositions figurant dans un référentiel général, décliner les objectifs généraux en nouvelles logiques de terrain. Ce travail collectif pourra aussi s'enrichir des échanges de bonnes pratiques avec les partenaires de SEA-EU.

**L'axe 2 est dédié à l'enseignement.** La mise en place d'un tel schéma directeur dans un établissement d'enseignement supérieur doit naturellement s'attacher à la diffusion des objectifs de développement durable au sein des cursus de formation, que ceux-ci intègrent fondamentalement ces thématiques de par les projets pédagogiques qui les sous-tendent, ou que des dispositifs ou outils soient pensés pour faciliter cette prise en considération (outils qui, pour certains, existent déjà).

Que ce soit de manière spontanée, ou via l'appropriation du programme de formation SEA-EU, les équipes pédagogiques seront appelées d'une part à recenser les unités d'enseignement ayant un rapport avec les objectifs de développement durable et d'autre part à proposer la mise en place, par exemple sous le régime du « pair à pair », de modules de sensibilisation et de formation à destination de l'ensemble des étudiants de l'UBO. À ce titre, les étudiants des formations ISblue pourront être particulièrement sollicités pour contribuer à l'information de ceux de licence ou DUT sur les implications de leurs études et de leurs recherches sur la connaissance des défis sociétaux et environnementaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

Cet axe accorde également une place à la réflexion sur l'innovation pédagogique : les objectifs de développement durable relèvent d'une démarche de société, d'une démarche collective et se déploient dans un contexte bien souvent participatif, collaboratif et coopératif ; les méthodes mobilisant les compétences adéquates pour travailler dans un tel contexte sont donc à promouvoir. En outre, la démarche ici proposée se veut assumée et consciemment adoptée, et il convient donc de proposer aux enseignants des outils didactiques qui facilitent l'appropriation par les étudiants des notions transmises.

**L'axe 3 concerne la recherche.** Le rôle d'un schéma directeur d'établissement n'est pas d'assigner aux chercheurs de nouveaux sujets de recherche, ni de les contraindre à mettre en avant de nouvelles thématiques, mais de faciliter les projets qui lui font écho et qui rencontrent ses problématiques. En outre, le développement du financement de la recherche sur appel à projets extérieurs (régionaux, nationaux, internationaux) implique déjà la prise en compte de nombreux objectifs de développement durable au sein des unités (par exemple, les AAP ADEME). Ainsi, la dotation de l'UBO aux unités ne pourra pas s'établir sur la base de critères DDRS.

En revanche, un recensement des sources de financement fléchées et une dynamique de diffusion des résultats devront constituer des objectifs majeurs, l'enjeu principal étant ici la relation science- société, comme ont pu l'illustrer un certain nombre d'événements récents (G7 Parlementaire, thèse et exposition sur les 40 ans du naufrage de l'Amoco Cadiz, etc.), ou encore l'implication de nos chercheurs dans des processus de prises de décision publiques.

L'idée d'une recherche dite « responsable » renvoie également à des standards d'intégrité et d'éthique ou encore – selon une logique tout autre – à des innovations pour limiter l'impact environnemental de sa pratique. Le lien entre la recherche et le développement durable ne se noue pas seulement autour des thématiques scientifiques, mais de la mise en œuvre pratique de la recherche. Notons également que dans la logique collective précédemment mentionnée, la recherche « responsable » met en avant les démarches participatives ou encore la science ouverte. Ainsi, cet axe propose des actions variées et néanmoins cohérentes, témoignant de la richesse de la mise en perspective de la pratique scientifique avec une démarche de développement durable.

**L'axe 4 porte sur la gestion environnementale** des campus et vise à faire évoluer l'UBO vers un campus plus « vert » comme le font les différentes structures et notamment celles qui accueillent du public. Déjà initiée sous formes d'actions ponctuelles (collecte séparée du papier/carton, suppression des objets jetables en plastique, soutien à l'utilisation du vélo), cette gestion devra s'étendre à l'ensemble des activités de l'établissement, là encore sur la base d'un développement concerté impliquant les acteurs (étudiants comme personnels) au plus près de leur poste de travail ou de leur lieu d'études, de manière à faciliter des évolutions et à les intégrer dans le quotidien de la vie de l'établissement. L'idée d'une mise en œuvre consciente et d'une compréhension profonde de leur sens est là encore la clé du déploiement des nouvelles pratiques, pour garantir leur réussite et leur efficacité, loin d'un déploiement artificiel de directives qui ne seraient pas souhaitées.

Les quatre démarches principales portent sur la réduction des déchets et le caractère sélectif de leur collecte ; la sobriété énergétique (y compris en lien avec les usages numériques) ; la promotion des modes de déplacements non polluants et actifs ; la promotion de la préservation de la biodiversité.

En parallèle des actions mises en avant par l'UBO, le schéma directeur comprendra, dans le cadre de la politique « CVEC », un soutien aux initiatives étudiantes dans le cadre du DDRS, via, par exemple, la mise en place d'un budget participatif dédié.

**L'axe 5 est dédié à la politique sociale et à la responsabilité sociétale** de l'UBO et concerne donc les étudiants comme les personnels. Si notre établissement a depuis toujours promu les valeurs qui fondent l'université, parmi lesquelles l'égalité et la lutte contre toute forme de discrimination, il demeure des champs entiers d'objectifs encore peu ou mal atteints, comme l'égalité des parcours professionnels entre les femmes et les hommes, l'accès égal aux formations pour toutes et tous, et en particulier pour les étudiants en situation de handicap.

De même l'UBO poursuivra sa forte implication dans les programmes nationaux ou internationaux d'aide au développement et d'accueil des réfugiés, tels que les programmes VINCE ou PAUSE.

Ainsi ce schéma directeur devra permettre à l'UBO de se mettre au diapason des évolutions de la société et des attentes de sa communauté, en rendant évidentes les actions déjà menées et nécessitant une mise en lumière plus importante, mais également en faisant évoluer les manières de faire vers plus de durabilité. Alors que le rôle des générations adultes est aujourd'hui fortement interrogé par la génération à venir, et que le rôle de la connaissance scientifique dans la prise de décision politique est lui aussi profondément questionné, le schéma directeur du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'établissement a vocation à construire, à l'université et en tant qu'université, une réponse aux défis considérables auxquels nous devons faire face dès aujourd'hui.

**Matthieu Gallou,**  
*Président de l'UBO*

*«Le Schéma directeur du développement durable constitue un document administratif et à ce titre, on y considère que «le masculin est une forme neutre qu'il convient d'utiliser pour les termes susceptibles de s'appliquer aussi bien aux femmes qu'aux hommes», conformément à la Circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française.*

## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES 5 AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS DU SCHÉMA DIRECTEUR DDRS

- 1 Axe 1 : Gouvernance et ancrage territorial (sous la responsabilité du VP1)**
  - Objectif 1 – Déployer et piloter le DDRS au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers et en visant une amélioration continue
  - Objectif 2 - Formaliser notre politique de DDRS et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement
  - Objectif 3 - Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales
  
- 2 Axe 2 : Enseignement et formation (sous la responsabilité du VP FTLV)**
  - Objectif 1 - Intégrer les thématiques DDRS dans les programmes et les enseignements (FI, FC)
  - Objectif 2 - Favoriser et accompagner le développement des compétences en DDRS des étudiants et des personnels
  - Objectif 3 - Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes DDRS
  
- 3 Axe 3 : Recherche et innovation (sous la responsabilité du VP RI)**
  - Objectif 1 - Intégrer le DDRS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement
  - Objectif 2 - Développer les interactions sciences société
  - Objectif 3 - Promouvoir et favoriser un dispositif d'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation dans un cadre éthique
  
- 4 Axe 4 : Gestion environnementale (sous la responsabilité du VP Patrimoine)**
  - Objectif 1 - Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement
  - Objectif 2 - Développer une politique d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre
  - Objectif 3 - Développer une politique en faveur de la protection et le développement de la biodiversité
  
- 5 Axe 5 : Politique sociale (sous la responsabilité du VP1)**
  - Objectif 1 - Accentuer la politique sociale en faveur des personnels
  - Objectif 2 - Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants

## Tableau de synthèse des actions par axe et par objectif



<b>A1-O1</b>	<b>Déployer et piloter le DDRS au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers et en visant une amélioration continue</b> a1 - Proposer une structuration pour les actions et les acteurs du DDRS à l'UBO a2 - Construire un budget DDRS sous la forme d'une "Caisse Verte" a3 - Mettre en place des outils de suivi du S3DRS
<b>A1-O2</b>	<b>Formaliser notre politique de DDRS et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement</b> a4 - Offrir à la communauté UBO la possibilité de se former aux problématiques DDRS a5 - Mettre en place une politique d'achats responsables a6 - Établir des partenariats avec les acteurs locaux impliqués dans le DDRS a7 - Candidater au label DDRS
<b>A1-O3</b>	<b>Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales</b> a8 - Accompagner la mise en place des actions et des événements de sensibilisation sur les thèmes du DDRS et rendre lisible les événements en établissant un calendrier annuel et une cartographie des initiatives du DDRS sur les campus. a9 - Créer un espace dédié au DDRS sur le site de l'UBO a10 - Poursuivre l'action sur la "face cachée du numérique" a11 - Équiper de nouvelles salles de dispositifs de visioconférence
<b>A2-O1</b>	<b>Intégrer les thématiques DDRS dans les programmes et les enseignements (FI, FC)</b> a12 - Établir un rapport assorti de préconisations sur la prise en compte du DDRS dans les formations de l'UBO à partir d'une cartographie des formations accordant une place importante au DDRS et mettre en place un indicateur HCERES de prise en compte du DDRS dans les formations a13 - Développer l'enseignement de thématiques liées au DDRS à partir des enseignements LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines) et des ateliers de conversation et d'échanges a14 - Prendre en compte et/ou inclure progressivement dans les programmes des formations, des stages, des projets tutorés et des mémoires relatifs au DDRS a15 - Développer un parcours DDRS dans l'UE libre "Engagement étudiant" a16 - Enrichir le catalogue de formation continue de nouvelles formations relatives au DDRS a17 - Évaluer et attester des connaissances en DDRS des étudiants et des personnels par le Sulitest
<b>A2-O2</b>	<b>Favoriser et accompagner le développement des compétences en DDRS des étudiants et des personnels</b> a18 - Valoriser l'innovation pédagogique au service du DDRS
<b>A2-O3</b>	<b>Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes DDRS</b> a19 - Favoriser les échanges sur les différentes pratiques en matière de DDRS lors des événements d'accueil des étudiants internationaux
<b>A3-O1</b>	<b>Intégrer le DDRS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement</b> a20 - Définir le périmètre des thématiques de recherche concernées par le DDRS et concevoir une cartographie des projets et des acteurs pour faciliter leur connaissance et leur valorisation a21 - Concevoir un plan de formation sur les incidences du DDRS dans les métiers de la recherche a22 - Revoir les règlements des UR et des ED au regard des questions relatives au DDRS, faciliter leur diffusion annuelle auprès des chercheurs, ainsi qu'une réflexion commune pour optimiser les pratiques a23 - Mettre en place des incitations au développement de projets répondant à des problématiques DDRS

<b>A3-O2</b>	<b>Développer les interactions sciences société</b> a24 - Accentuer et faire connaître la politique de diffusion de la CSTI de l'UBO dans le cadre de sa politique Recherche-Innovation a25 - Valoriser les projets pilotes de sciences participatives avec la jeunesse a26 - Soutenir les missions des chercheurs impliqués dans des instances internationales liées au DDRS (GIEC/IPBES) a27 - Formaliser et communiquer sur la politique de science ouverte de l'établissement a28 - Créer un groupe de travail dédié à l'Open Data
<b>A3-O3</b>	<b>Promouvoir et favoriser un dispositif d'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation dans un cadre éthique</b> a29 - Cartographier les dispositifs contribuant au respect de l'éthique à l'UBO a30 - Sensibiliser la communauté étudiante de l'UBO aux questions d'intégrité scientifique a31 - Diffuser la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et le vade-mecum "intégrité scientifique"
<b>A4-O1</b>	<b>Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement</b> a32 - Améliorer le dispositif de collecte sélective des déchets en vue d'une meilleure valorisation a33 - Accentuer la politique d'impression et de reprographie responsables a34 - Accentuer et faire connaître les procédures de valorisation des D3E et DEA et des matériels déclassés a35 - Limiter l'impact des substances dangereuses (chimiques et biologiques) a36 - Recenser les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) a37 - Intégrer une plateforme de mise en relations des co-voitureurs en Bretagne Ouest Go a38 - Mettre en place des mesures incitatives et/ou normatives pour réduire l'impact carbone des déplacements professionnels et des déplacements domicile-travail a39 - Déployer une flotte de vélos à destination de la communauté UBO dans le cadre du programme SEA-EU a40 - Créer des axes de mobilité piéton et vélo attractifs a41 - Développer des infrastructures de stationnement dédiées au vélo en optimisant la gestion de l'espace et faciliter la pratique des mobilités actives
<b>A4-O2</b>	<b>Développer une politique d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre</b> a42 - Créer de nouvelles places de stationnement réservées au covoiturage sur les campus a43 - Recruter un manager de l'énergie ou économe de flux a44 - Installer un compteur de mesure des consommations de fluides pour sensibiliser aux pratiques permettant une réduction de leurs consommations
<b>A4-O3</b>	<b>Développer une politique en faveur de la protection et le développement de la biodiversité</b> a45 - Formaliser la mise en place d'une gestion durable des espaces verts et milieux naturels ainsi que des espaces aménagés (voirie, parkings) a46 - Faire évoluer l'organisation des événements incluant une prestation alimentaire vers le zéro déchets et la prise en compte de menus bio et alternatifs a47 - Inclure les problématiques DDRS relatives à l'alimentation et à la gestion des déchets dans notre partenariat avec le CROUS
<b>A5-O1</b>	<b>Accentuer la politique sociale en faveur des personnels</b> a48 - Sensibiliser les personnels et les encadrants afin de briser les freins invisibles à la promotion des femmes a49 - Poursuivre et développer les dispositifs en faveur du renforcement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la prévention des discriminations a50 - Faire évoluer le Groupe BEaT (Bien Être au Travail) vers Qualité de Vie au Travail (QVT) a51 - Accentuer la mobilité internationale des personnels via SEA-EU a52 - Pérenniser et faire de la journée ABER une Semaine de la Qualité de Vie au Travail
<b>A5-O2</b>	<b>Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants</b> a53 - Poursuivre les actions en faveur de l'accueil des étudiants, notamment internationaux en faisant vivre le label "Bienvenue en France" a54 - Sensibiliser les étudiant-e-s afin de briser les stéréotypes de genre dans leurs choix d'orientation et de carrière a55 - Promouvoir les initiatives étudiantes en matière de DDRS via l'appel à projet du budget participatif issu de la CVEC



Axe <b>1</b>	<b>Gouvernance et ancrage territorial</b>
Axe <b>2</b>	<b>Enseignement et formation</b>
Axe <b>3</b>	<b>Recherche et innovation</b>
Axe <b>4</b>	<b>Gestion environnementale</b>
Axe <b>5</b>	<b>Politique sociale</b>



# GOVERNANCE ET ANCRAGE TERRITORIAL

## OBJECTIFS

- 1**  
Déployer et piloter le DDRS au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers et en visant une amélioration continue
- 2**  
Formaliser notre politique de DDRS et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement
- 3**  
Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales



## Déployer et piloter le DDRS au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers et en visant une amélioration continue

A1



A1-O1-a1

### Proposer une structuration pour les actions et les acteurs du DDRS à l'UBO

Le DDRS intervient dans tous les champs de l'activité humaine et touche tous les domaines et tous les acteurs. Pour structurer les nombreuses actions menées et soutenir les acteurs qui les portent à l'UBO, il convient de définir une organisation.

Des comités locaux d'organisation permettront de mener à bien les actions portées par les personnes (personnels et étudiants) dans les composantes et les services. À l'heure actuelle, de nombreux projets sont déjà proposés et menés (par exemple à la FSSE, à la FST, à la FLSH, à l'IUEM, à l'IUT de Brest-Morlaix et de Quimper), à l'échelle de la composante ou d'un département, par des personnes qui se mobilisent spontanément et font office d'ambassadeurs auprès de la gouvernance de l'UBO. Il convient donc de proposer une organisation qui facilite la réalisation des initiatives spontanées ainsi que l'appropriation des actions proposées dans le cadre du S3DRS. Les comités locaux d'organisation pourront désigner, si possible un binôme de référents (personnel / étudiant), dénommés ambassadeur qui participera à la réunion plénière du COPIL (cf ci-après) de manière à présenter les actions menées et être le relai de la déclinaison de la politique DDRS dans les services et les composantes.

Une instance de concertation est nécessaire au pilotage de la démarche DDRS. Ce comité de pilotage réunira l'équipe politique de l'établissement et les porteurs de projets. Il sera également chargé du suivi de la labellisation (cf. A1-O2-a7). Il se réunit trois fois par an : 2 fois en COPIL restreint (l'équipe politique) et une fois en plénière, avec les porteurs de projets (cf ci-dessous).

Le VP DDRS sera l'intermédiaire entre le COPIL et les comités locaux et, plus généralement, assurera le suivi des projets qui, par nature, sont souvent transversaux. Un annuaire des acteurs du DDRS sera réalisé.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Mettre en synergie les acteurs du DDRS afin de déployer et piloter les projets relatifs au DDRS au sein de l'établissement et permettre à la communauté de connaître les personnes impliquées dans la démarche ainsi que les actions menées, de manière à créer de l'émulation et du partage de pratiques.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1
- ✓ Équipe opérationnelle : DGS, VP2D

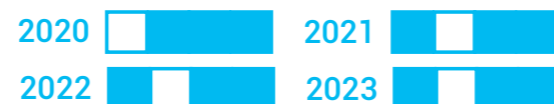
#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : Création d'un comité de pilotage, recensement des premiers comités locaux d'organisation et identification des référents / ambassadeurs dans les services et composantes Recensement des acteurs du DDRS, création et diffusion d'un annuaire
- ✓ Réalisation : Organisation de deux COPIL restreints aux T2 (bilan) et T4 (projets), et un plénier au T3 (projets) par an.

#### Indicateurs et documents d'appui

- Comptes-rendus des réunions du comité de pilotage
- Comptes-rendus de l'activité du chargé de mission
- Comptes-rendus de l'activité des ambassadeurs

#### Calendrier



## Déployer et piloter le DDRS au sein de l'établissement en affectant les moyens humains, techniques et financiers et en visant une amélioration continue

A1



A1-O1-a2

### Construire un budget DDRS sous la forme d'une "Caisse Verte"

Comme en témoigne ce Schéma Directeur, le champ du DDRS est transversal et la plupart des entités de l'UBO sont concernées par des actions qui lui sont liées. Au delà des actions prévues par les services et composantes, un budget central sous forme de "Caisse Verte" pourra être mis en place, abondé notamment par la revente de matériel sur le site UZED (cf A4-O1-a3), par les économies générées par certaines actions. Cette Caisse Verte pourra servir à des actions de type Budget Participatif, pour financer des projets proposés et choisis par vote par la communauté UBO, et/ ou à soutenir des actions ponctuelles qui se distingueront par leur originalité.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Financer des projets émanant de la communauté, de manière participative et agile.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Finances
- ✓ Équipe opérationnelle : DGS, VP2D

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : création de la Caisse Verte : T2 à T4 2020
- ✓ Réalisation des actions financées par le budget participatif attendant à la Caisse Verte

#### Indicateurs

- Comptes-rendus des réunions du comité de pilotage
- Comptes-rendus de l'activité du chargé de mission
- Comptes-rendus de l'activité des ambassadeurs

#### Calendrier



A1-O1-a3

### Mettre en place des outils de suivi du S3DRS

Il s'agit de réaliser un outil de suivi des réalisations du S3DRS, en mesurer l'avancement et en contrôler la réalisation par des indicateurs.

Il prendra la forme d'un tableau de bord informatisé et partagé de manière à ce qu'il puisse être utilisé de manière collaborative, étant donné le nombre important de parties prenantes et la nature intrinsèquement collaborative du projet.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Disposer d'un outil de suivi à destination du CA mais également de toute personne ou de tout organisme intéressé par le suivi du S3DRS, et notamment les auditeurs du label DDRS.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : Conception du tableau de bord
- ✓ Réalisation : T4 2021, 2022, 2023 : Élaboration des bilans S3DRS

#### Indicateurs et documents d'appui

- Tableau de bord tenu à jour
- Comptes-rendus des présentations dans les diverses instances

#### Calendrier





## Formaliser notre politique de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

A1



A1-O2-a4

### Offrir à la communauté UBO la possibilité de se former aux problématiques DDRS

Il s'agit d'apporter des possibilités aux personnels et aux étudiants de se former aux problématiques DDRS, que ce soit pour répondre à des préoccupations personnelles et à un souhait d'investissement accru, ou pour compléter leurs compétences professionnelles. Un plan de formation relatif aux thématiques DDRS sera organisé sous différentes formes ; cours, conférences, MOOC. Le format prioritairement recommandé est un format innovant au plan pédagogique, qui utilise et met en œuvre les nouvelles technologies et qui soit interactif et participatif, pour que les participants partagent leurs connaissances, tout en bénéficiant d'un apport de savoir et d'une mise en pratique. Le modèle des maker boot camps peut servir d'inspiration, ainsi que des formats tels que les hackathons, mapathons, marathons développement durable. Le sulitest pourra être utilisé pour déterminer les besoins en formation des personnels mais également comme outil de valorisation de nouvelles compétences.

Après diagnostic de la demande, des formations aux suites bureautiques libres (LibreOffice) et autres outils Open source seront proposées en complément aux formations aux outils Microsoft, dans le cadre d'une promotion des logiciels libres et gratuits.

Il est à noter que cette action est distincte de la question de l'intégration des thématiques DDRS dans les formations (FI et FC) qui est l'objet de l'axe 2, et de celle de la formations des personnels de recherche (personnels de laboratoire, EC, C, doctorants), qui fait l'objet d'une action dédiée (A3-O1-a2).

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Offrir à la communauté UBO la possibilité de se former aux problématiques DDRS, qui sont à la fois relativement nouvelles et porteuses d'avenir, en ce qu'elles correspondent aux nouveaux métiers en cours d'émergence. Ces actions de formation sont destinées à développer des compétences des personnels et des étudiants et de valoriser l'engagement de l'UBO par la reconnaissance de l'importance de ces nouvelles compétences.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Finances
- ✓ Équipe opérationnelle : DRH, SIAME, UBO Open Factory

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : conception des formations et recherche des intervenants
- ✓ Réalisation : T4 2020, 2021, 2022, 2023 : cycle de formations de 2 jours par an

#### Indicateurs et documents d'appui

- Nombre de formations et de participants inscrits aux formations

#### Calendrier



## Formaliser notre politique de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

A1



A1-O2-a5

### Mettre en place une politique d'achats responsables

L'enjeu est ici de renforcer les missions du service de la commande publique et de s'appuyer sur son expérience pour accentuer l'objectif d'acheter mieux, d'allonger le temps de renouvellement des matériels, de travailler sur le besoin grâce à un « sourcing » renforcé, et pour ce faire, de tenter centraliser autant que possible la passation des commandes. Il est possible d'accentuer l'inclusion des clauses sociales dans les marchés pour favoriser l'emploi de chômeurs, de personnes en situation de handicap, offrir des débouchés aux entreprises locales etc., mais également des clauses environnementales, en leur accordant une place suffisante dans la notation. L'élaboration de cette politique passe par différentes étapes : analyse des pratiques d'achat, définition des normes sociales et environnementales que l'UBO souhaite valoriser, élaboration d'un plan d'actions, déclinaison dans le processus d'achat, réalisation d'un guide des achats prévoyant notamment des clauses liées à l'achat responsable.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Travailler à l'élaboration d'une politique d'achats responsables ainsi qu'au renforcement de la présence de clauses environnementales et sociales dans les appels d'offre des marchés publics.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Finances
- ✓ Équipe opérationnelle : DAFAC, Service de la commande publique

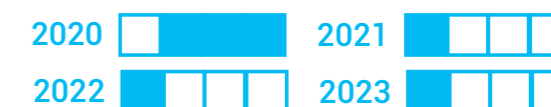
#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 - Analyse des pratiques d'achat et définition des normes sociales que l'UBO souhaite mettre en avant
- ✓ Réalisation : T3 à T4 2020 - Réalisation d'un plan d'actions et réalisation du guide des achats et formation des acheteurs. T1 2021, 2022, 2023 - Déclinaison dans le processus d'achat

#### Indicateurs et documents d'appui

- Nombre de personnels formés aux achats responsables
- Évolution des pratiques d'achats

#### Calendrier



## Formaliser notre politique de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

A1



A1-02-a6

### Établir des partenariats avec les acteurs locaux impliqués dans le DDRS

Le DDRS correspond à des pratiques relevant d'une nouvelle vision de la société et impliquant, au-delà des citoyens, des acteurs collectifs, sociaux, économiques, institutionnels (les collectivités territoriales par exemple) ou encore des associations. La dynamique partenariale est donc au cœur de ses enjeux et il convient de la mettre en valeur pour accroître ses effets.

Dans un premier temps, il s'agit de réaliser un état des lieux des partenariats en cours relevant d'enjeux de DDRS, puis de définir le but de partenariats dans lesquels l'UBO souhaite s'investir (objectifs et projets), de rechercher les partenaires correspondants et de formaliser les partenariats par une convention qui permettra d'en éclairer les attendus ainsi que les investissements des uns et des autres autour de projets communs.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO
- ✓ Territoires d'implantation de l'UBO

#### Finalités

S'unir autour d'objectifs DDRS communs afin de réaliser ensemble des projets qu'on n'aurait pu réussir seul. Créer un réseau de partenaires afin de partager le travail, les réussites, les échecs, et mutualiser les coûts.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1
- ✓ Équipe opérationnelle : DGS, Service juridique, VP2D

#### Mise en œuvre

✓ Lancement : T3 2020 : Recensement des partenaires et des projets pour 2021

✓ Réalisation :

T4 2020 : Rédaction et signature des conventions

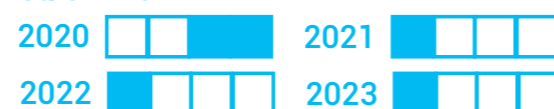
T1 2021 à T1 2022 : Lancement des actions partenariales

T1 2022 à T1 2023 : Renouvellement des actions partenariales

#### Indicateurs

Nombre de conventions de partenariats et de projets réalisés

#### Calendrier



## Formaliser notre politique de Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) et l'intégrer à toute l'activité de l'établissement

A1



A1-02-a7

### Candidater au label DDRS

La CPU et la CGE ont confié au collectif CIRSES la responsabilité d'être opérateur d'un label DDRS auquel peuvent candidater tous les établissements de l'ESR. L'obtention de ce label repose sur une évaluation menée par des auditeurs de CIRSES selon un référentiel structuré en cinq axes, ceux-là même qui structurent ce Schéma Directeur.

Ce label permet de témoigner dans la communauté ESR de l'engagement de l'établissement dans une démarche DDRS et de mobiliser la communauté UBO autour du suivi de cet engagement.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Montrer l'engagement de notre établissement, valoriser l'image de marque de l'UBO, mettre en avant et accroître sa visibilité nationale, internationale ainsi que son attractivité. Créer une dynamique de mobilisation, en valorisant le travail des services support, associations, participants. Partager des pratiques lors des audits et des réunions du Comité de labellisation, et donc monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés, et ainsi s'inscrire dans une démarche nationale (CPU-CGE).

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D

#### Mise en œuvre

✓ Lancement : T4 2020 et T4 2021 : Remontée des bilans dans l'application PERSEE

✓ Réalisation : T4 2022: Candidature au label (Renouvellement tous les 4 ans)

#### Indicateurs

Obtention du label pour quatre ans et assurer son renouvellement de façon pérenne

#### Calendrier



## Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales

A1



A1-03-a8

### Accompagner la mise en place des actions et des événements de sensibilisation sur les thèmes du DDRS et rendre lisible les événements en établissant un calendrier annuel et une cartographie des initiatives du DDRS sur les campus.

Le domaine DDRS recouvre de nombreux champs de réflexion et d'actions, et ses idées correspondent souvent à des pratiques qu'il est possible de modifier. Ainsi, l'information et la sensibilisation sont centrales, et leur transmission par le biais de l'action, surtout si celle-ci a une dimension participative, voire collaborative, peut avoir un effet réel. Nous envisageons de rendre les questions DDRS plus lisibles en multipliant les temps forts et en montrant ainsi l'engagement constant de l'UBO vis-à-vis du DDRS.

Il s'agit donc de prévoir des actions ou événements de sensibilisation tout au long de l'année, d'échelles variables : des journées dédiées (journée sans voiture, sans gaspillage, journée du covoiturage), des promenades urbaines ou des découvertes du campus, à pieds ou à vélo, des challenges, des conférences scientifiques, présentation de projets de recherche, de créations d'entreprises, ateliers, campagnes de sensibilisation etc.

Pour faire connaître et ainsi encourager de nouvelles initiatives DDRS, il convient de communiquer sur celles qui sont réalisées dans le cadre du S3DRS mais aussi sur les propositions spontanées, émanant de projets individuels. La communication autour de ces actions nécessitera de recenser les différents projets, initiatives inspirantes et de communiquer sur le portefeuille de projets annuels du DDRS et sur leur avancée. Un calendrier et une cartographie des actions seront réalisés.

Le blog "L'UBO en vert, c'est mieux" fera partie des outils de cette communication destinée au tout-public. Par ailleurs et de manière à matérialiser une fois par an les réalisations les plus originales, une newsletter mettra en lumière des portraits de scientifiques, mais également des innovations et/ ou créations d'entreprises en lien avec le DDRS, des projets étudiants et/ ou pédagogiques. Les actions DDRS seront estampillées grâce au logo UBO Durable.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Rendre visibles les actions menées et encourager les personnels et étudiants à en proposer de nouvelles, pour mettre en place une dynamique positive et une motivation collective en faveur du DDRS.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DCP, VPE, DEVE, PepSE

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : Préparation des premiers événements (2 JEDD)
- ✓ Réalisation : T4 2020 : Bilan de la première année et préparation du calendrier annuel années 2021, 2022, 2023

#### Indicateurs

- Fréquentation des événements
- Satisfaction des participants
- Fréquentation du blog / nombre d'abonnés à la newsletter
- Nombre annuel de nouvelles initiatives

#### Calendrier



## Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales

A1



A1-03-a9

### Créer un espace dédié au DDRS sur le site de l'UBO

Les démarches de DDRS ne peuvent que gagner en efficacité si elles sont connues, comprises et partagées. Le site de l'UBO intégrera donc un espace dédié au DDRS. Les réalisations et les informations apparaîtront, notamment en lien avec le schéma directeur et les cinq axes qui le composent.

Ce schéma souhaite attirer une attention particulière sur la politique sociale de l'UBO : cette dernière, ou encore les textes relatifs au champ de la RSE, figureront toujours sur l'espace de la DRH, mais seront regroupés et valorisés sur l'espace DDRS de manière à être facilement accessibles. En effet, de nombreuses études sont menées par la DRH et les différents chargés de mission et augmenter leur visibilité permet à la fois de diffuser l'information et de faire acte de sensibilisation. Une réflexion doit donc être menée en collaboration avec la DCP pour mettre les éléments de la politique sociale, les bilans sociaux et ces études en lumière et alimenter ainsi la connaissance ainsi que la poursuite de la réflexion sur cette politique sociale de l'UBO, et en faciliter l'application.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO
- ✓ Le tout-public, les partenaires, notamment territoriaux

#### Finalités

Faire connaître les dispositions prises par l'UBO en matière de DDRS

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1
- ✓ Équipe opérationnelle : DCP, DSIUN, DRH

#### Mise en œuvre

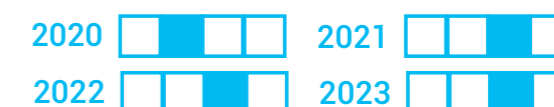
- ✓ Lancement : T2 2020 : cadrage des attentes en matière de présentation des informations
- ✓ Réalisation : T3 2020 : recensement des données et intégration sur le site de l'UBO

Dès que le nouveau site de l'UBO sera opérationnel : migration de l'espace DDRS sur celui-ci

#### Indicateur

- exhaustivité des informations présentes sur l'espace
- consultation de ces documents

#### Calendrier



## Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales

A1



A1-03-a10

### Poursuivre l'action sur la "face cachée du numérique"

L'UBO a engagé, au travers d'un projet financé par la Fondation UBO, intitulé "la face cachée du numérique", dans un diagnostic et des actions en direction d'une plus grande sobriété énergétique des usages du numérique (diagnostic des salles serveurs; élaboration d'une campagne de communication pour faire évoluer les pratiques personnelles; série de conférences/ rencontres-débats dans le cadre de Disrupt Campus).

Cette initiative peut être prolongée sur ces trois volets : aménagement des salles serveurs en vue d'une plus grande sobriété énergétique; suivi et évolution de la campagne de communication ; poursuite de la diffusion de connaissances en lien avec la thématique.

La campagne de communication pourra s'appuyer sur la configuration des machines par défaut (pour les réglages en termes de luminosité par exemple et pour la mise en place d'un moteur de recherche éco-responsable, comme c'est déjà le cas par exemple à l'IUT de Quimper). Elle verra se déployer des outils ludiques comme un calculateur CO2 indiquant l'équivalent carbone de nos actions numériques, ou encore une signature de mails incitant à la sobriété dans les usages du numérique, ou une charte d'engagement que les collègues volontaires pourront afficher sur leur bureau.

Cette action est à mener en écho à l'action A1-02-a5 sur les achats responsables et l'allongement de la durée de vie des matériels électroniques.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Rendre visibles les actions menées et encourager les personnels et étudiants à en proposer de nouvelles, pour mettre en place une dynamique positive et une motivation collective en faveur du DDRS.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Numérique
- ✓ Équipe opérationnelle : DSIUN, DCP

#### Mise en œuvre

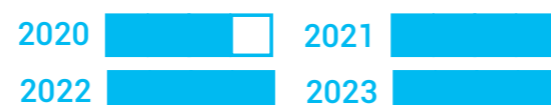
- ✓ T1-T2 2020 : Campagne de communication sur la sobriété dans les usages du numérique
- ✓ T2 chaque année: Programmation de rencontres-débats pour l'année suivante
- ✓ T3 2020 : Planification de nouveaux aménagements dans les salles serveurs
- ✓ 2021 : Déploiement des nouveaux aménagements dans les salles serveurs

Chaque année : 3 rencontres-débats par an

#### Indicateurs

- Évolution de la consommation énergétique de nos salles serveurs
- Évolution des pratiques / enquête satisfaction
- Fréquentation des rencontres-débats

#### Calendrier



## Contribuer avec l'ensemble des parties prenantes à la construction d'une société responsable conciliant les dimensions économiques, sociétales et environnementales

A1



A1-03-a11



### Équiper de nouvelles salles de dispositifs de visioconférence

Les usages de la visioconférence deviennent des pratiques courantes, tant pour les réunions de travail que pour une utilisation pédagogique et l'UBO dispose déjà de 47 salles équipées sur l'ensemble de ses campus. Le besoin d'équipements va encore s'accroître à l'UBO, notamment en raison du projet SEA-EU, qui va rendre nécessaire des réunions mais également des cours en distanciel. Il convient donc de poursuivre le déploiement de dispositifs de visioconférence dans nos composantes, dans une logique de renforcement des usages numériques prévu dans le Schéma Directeur du Numérique. De plus, celui-ci prévoit un programme de formation et d'accompagnement dédié, notamment pour les outils RENAvision, C@mpus Numérique et Rendez-vous.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Développer la mobilité virtuelle en facilitant l'usage de la visioconférence; maîtriser le bilan carbone de nos déplacements.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Numérique
- ✓ Équipe opérationnelle : DSIUN

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T4 2020

#### Indicateurs

- Nombre de salles équipées
- Taux d'utilisation de ces salles
- Nombre d'utilisateurs des formations à l'utilisation des équipements de visio-conférence

#### Calendrier





## ENSEIGNEMENT ET FORMATION

### OBJECTIFS

- 1**  
Intégrer les thématiques DDRS dans les programmes et les enseignements (FI, FC)
- 2**  
Favoriser et accompagner le développement des compétences en DDRS des étudiants et des personnels
- 3**  
Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes DDRS



A2

## Intégrer les thématiques DDRS dans les programmes et les enseignements (FI, FC)



A2-01-a12

### Établir un rapport assorti de préconisations sur la prise en compte du DDRS dans les formations de l'UBO à partir d'une cartographie des formations accordant une place importante au DDRS et mettre en place un indicateur HCERES de prise en compte du DDRS dans les formations

En amont de la préparation de la nouvelle offre de formation de l'UBO mise en œuvre en septembre 2022, il s'agira d'identifier clairement les formations et modules de cours relatifs au développement durable ainsi que les enseignants impliqués dans ces formations. Un document sous forme de cartographie sera établi. Cette cartographie permettra également d'établir une communauté d'apprentissage afin de développer des synergies interdisciplinaires à l'UBO et de renforcer l'enseignement du DDRS dans la nouvelle offre de formation. Un enseignant pourra être chargé d'animer cette communauté.

Un indicateur de prise en compte du DDRS dans les formations tel que la prise en compte de l'innovation pédagogique, l'aide à la réussite des étudiants, l'accessibilité femmes/hommes, notamment en sciences, l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap, la formation des enseignants et des étudiants, pourra être mis en place lors de la préparation de l'évaluation par le HCERES. Un rapport étayé de préconisations sera réalisé en vue de préparer la nouvelle offre de formations.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Augmenter la lisibilité et la visibilité des formations relatives au DDRS et prenant en compte les principes liés aux ODD, et favoriser leur mise en réseau. Renforcer leur présence dans l'offre de formation. Créer et animer une communauté d'apprentissage.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP FTLV, VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DEVE, Stagiaire

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : réalisation de la cartographie par un stagiaire (recruté pour 2 mois).

Organisation de 2 réunions de pilotage avec tous les acteurs impliqués : la première en début de stage, pour le cadrage du projet et la définition d'une méthodologie de travail concernant le recensement des formations, le nombre d'heures et les enseignants impliqués dans ces formations; la seconde, en fin de stage pour la validation de la cartographie.

Un suivi sera assuré chaque semaine pour s'assurer de l'avancée du projet.

Mise en place d'un indicateur DDRS dans le cadre de l'évaluation des formations par le HCERES.

- ✓ Réalisation : T3 2020 - Etablissement d'un rapport sur la prise en compte du DDRS dans les formations de l'UBO; bilan et proposition d'actions permettant d'orienter les choix lors de la préparation de la nouvelle accréditation des formations.

#### Indicateurs

- Nombre d'étudiants sensibilisés au DDRS
- Nombre d'enseignants impliqués dans le DDRS
- Nombre d'heures dévolues au DDRS par formation
- Nombre de collaborations entre enseignants impliqués
- Nombre de formations répondant aux critères de l'indicateur HCERES

#### Calendrier



## Intégrer les thématiques DDRS dans les programmes et les enseignements (FI, FC)

A2



A2-01-a13



### Développer l'enseignement de thématiques liées au DDRS à partir des enseignements LANSAD (langues pour spécialistes d'autres disciplines) et des ateliers de conversation et d'échanges

Dans un premier temps, il s'agira de mettre en place le dispositif auprès des personnels dans le cadre des formations en langues organisées à la demande du service de la formation de l'UBO.

Ensuite pour faciliter l'intégration du DDRS dans les enseignements de langues de la formation initiale des étudiants, un état des lieux des enseignements déjà dispensés sera réalisé. Un espace de ressources participatif et collaboratif alimenté par les enseignants et toute personne souhaitant partager du matériel pédagogique (ex : articles de presse dans diverses langues, textes d'idées, vidéos etc.) sera mis à disposition. Celui-ci a pour vocation d'accompagner la démarche des enseignants souhaitant intégrer des thématiques DDRS dans leurs cours (ou dans les ateliers de conversation proposés aux personnels, animés par le Pôle Langues). La création de cet espace de ressources participe également de la dynamique de constitution d'une communauté d'apprentissage. Les thématiques privilégiées seront en lien avec les 17 ODD de l'ONU.

Enfin, les enseignants LANSAD volontaires dans les composantes et au pôle langues s'attacheront à travailler autour d'un projet commun inter-composantes (expérimentation sur 4 composantes) sur la thématique du DDRS. Celui-ci sera structuré autour des principes pédagogiques actionnels préconisés par le CECRL (jeux de rôles, débats, jeux pédagogiques....).

Toutes les langues enseignées à l'UBO sont concernées, ainsi que les langues des partenaires SEA-EU.

#### Public visé

- ✓ Étudiants, personnels enseignants et administratifs

#### Finalités

Donner un socle de connaissances aux apprenants et développer l'enseignement du DDRS, afin qu'ils soient formés "à une vision systémique, prospective et collective du monde de demain en intégrant une prise de responsabilité, en conservant une vision éthique et en permettant à chacun d'accompagner les changements nécessaires". Les modalités de mise en œuvre de cette action permettront d'établir une communauté d'apprentissage et de développer des synergies interdisciplinaires et entre composantes à l'UBO.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VPFTLV
- ✓ Équipe opérationnelle : Pôle langues, SIAME

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement :
  - T2 2020 : Mise en place le dispositif auprès des personnels UBO
  - T3-T4 2020 : Réalisation d'un état des lieux de l'enseignement du DDRS via les langues et la création d'un centre de ressources documentaires
  - T1-T2 2021 Elaboration d'un projet commun inter-composantes (4 composantes volontaires pour une première expérimentation) sur la thématique du DDRS

- ✓ Réalisation :

T3-T4 2021 - Lancement du projet inter-composantes et évaluation de celui-ci en fin d'année universitaire

#### Indicateurs

- Nombre d'étudiants et de personnels et d'heures relatives au DDRS dans les cours de langues

#### Calendrier



## Intégrer les thématiques DDRS dans les programmes et les enseignements (FI, FC)



A2-01-a14

### Prendre en compte et/ou inclure progressivement dans les programmes des formations, des stages, des projets tutorés et des mémoires relatifs au DDRS

Il s'agit pour les équipes pédagogiques de prévoir, dans les objectifs de leur formation, la prise en compte du DDRS dans le cadre des stages, projets pédagogiques ou mémoires. Par exemple, il pourra être demandé à ce que les mémoires de stages présentent de manière systématique la démarche RSE de la structure d'accueil. Afin de valoriser ces écrits, un archivage spécifique pourra être envisagé afin de faciliter leur mise à disposition des autres étudiants.

Il est à noter que cette action tend à se développer dans de nombreux établissements de l'ESR français et que des méthodologies de mise en œuvre sont disponibles via les réseaux nationaux du DDRS dans l'ESR.

#### Publics visés

- ✓ Étudiants

#### Finalités

Développer la prise en compte du DDRS dans les programmes des formations par le biais des temps d'immersion professionnelle ou de temps de recherche. Favoriser le développement de compétences en DDRS des étudiants ainsi que leur investissement personnel. Constituer un réseau d'entreprises, un catalogue de sujets de stages et de projets relatifs au DDRS.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP FTLV, VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DEVE, Cap'Avenir, responsables de formations, SCD

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement :

T3 2020 - Élaboration d'un document support à destination des responsables de stages et de projets pédagogiques qui souhaitent expérimenter cette action

T4 2020 - Recensement des responsables de formations volontaires et présentation de la démarche

- ✓ Réalisation :

T1-T2-2021 - Expérimentation du dispositif pour la prise en compte de sujets de stages, projets et mémoires relatifs au DDRS.

T3 2021 - Bilan et constitution d'un réseau d'entreprises, d'un catalogue de sujets de stage et de projets relatifs au DDRS, étude pour l'extension de l'expérimentation à d'autres filières.

#### Indicateurs

Cartographie des stages, projets et mémoires réalisés en DDRS et progression annuelle

#### Calendrier

2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Intégrer les thématiques DDRS dans les programmes et les enseignements (FI, FC)



A2-01-a15

### Développer un parcours DDRS dans l'UE libre "Engagement étudiant"

Cette UE Libre "Engagement étudiant" permet de mener des actions citoyennes et/ou éducatives et/ou solidaires auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Actuellement 4 parcours sont disponibles : engagement associatif, au sein de l'Université, en faveur du handicap, dans le projet "Les Filles qui...".

Le développement d'un parcours DDRS axé sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU pourra venir compléter cette offre.

#### Public visé

- ✓ Étudiants

#### Finalités

Développer et valoriser les compétences DDRS acquises par les étudiants lors d'engagements hors cursus scolaire.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VPFTLV
- ✓ Équipe opérationnelle : responsable de l'UE libre "Engagement étudiant", DEVE, VP2D

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement :
  - T1 2020: Co-conception du parcours autour des 17 ODD
  - T2 2020: validation du parcours
- ✓ Réalisation : T3 2020: Ouverture du parcours à partir de la rentrée 2020.
- ✓ Finalisation : T3 2020 à T3 2021 : Suivi du parcours, bilan et amélioration/reconduction

#### Indicateurs

- Nombre d'étudiants et de personnels et d'heures relatives au DDRS dans les cours de langues

#### Calendrier

2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A2-01-a16

### Enrichir le catalogue de formation continue de nouvelles formations relatives au DDRS

Dans un monde en évolution technologique, environnementale, sociétale, une grande proportion des métiers qui sont exploités en 2030 n'existent pas encore aujourd'hui. Or la mission d'une université est de préparer à ces changements. Il s'agit donc de proposer des sessions de formations destinées aux professionnels et aux personnes en reprise d'études pour les former aux nouveaux métiers du DDRS et les accompagner dans une éventuelle évolution de leur carrière.

L'agence locale de l'énergie Emergence s'est d'ores et déjà rapprochée de l'UBO pour formuler une offre de partenariat en ce sens.

#### Public visé

- ✓ Professionnels
- ✓ Personnes en reprise d'études

#### Finalités

Affirmer le rôle de l'UBO comme actrice et établissement moteur dans les mutations de la société

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VPFTLV
- ✓ Équipe opérationnelle : SUFCA

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3 2020 : Conception d'une nouvelle formation pour l'année 2020-2021 (sondage de certains partenaires pour l'intérêt de la thématique en FC – Analyse de l'offre existante et ingénierie de formation)
- ✓ Réalisation : T4 2020: Création supports de communication, réseaux sociaux; gestion des inscriptions, conventionnement, facturation

#### Indicateurs

- Nombre d'étudiants et de personnels et d'heures relatives au DDRS dans les cours de langues

#### Calendrier

2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Favoriser et accompagner le développement des compétences en DDRS des étudiants et des personnels



A2-02-a17

### Évaluer et attester des connaissances en DDRS des étudiants et des personnels par le Sulitest

Le Sulitest (Sustainability Literacy Test) est un QCM développé par l'ONU, permettant (comme le TOEIC pour l'anglais) d'évaluer son niveau de connaissances en lien avec le DDRS, et peut servir comme outil de sensibilisation et / ou de formation. Dans le cadre de cette action, il s'agit de permettre aux étudiants et aux personnels de passer ce test et de le valoriser dans le cadre de leur insertion professionnelle et/ou l'évolution de leur carrière, ou tout simplement d'enrichir leur culture générale sur les questions liées au DDRS. Ce test peut donner lieu à une certification ou servir de simple support pédagogique.

#### Publics visés

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

"Sulitest est une plateforme qui a pour but de « supporter l'extension des connaissances, compétences et mentalités qui motivent les individus à devenir profondément engagé à construire un futur durable ainsi qu'à prendre des décisions informées et efficaces." (<https://www.sulitest.org/fr/>)

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP FTLV
- ✓ Équipe opérationnelle : référent Sulitest, DEVE, DRH

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3-T4 2020: présentation du projet et recherche de formations pilotes et personnels volontaires (
- ✓ Réalisation : T1-T2 2021: 1ères sessions de test - bilan et réflexion sur les modalités et le calendrier en vue d'une extension du dispositif

#### Indicateurs

- Nombre de tests passés / nombre de tests validés (si on choisit la certification)
- Nombre de formations de l'UBO utilisant ce test comme support pédagogique

#### Calendrier



## Favoriser et accompagner le développement des compétences en DDRS des étudiants et des personnels



A2-02-a18

### Valoriser l'innovation pédagogique au service du DDRS

Le DDRS a pour objectif d'apporter des solutions aux mutations du monde de demain; il est donc logique que les pratiques pédagogiques soient également innovantes, et valorisent l'approche par compétences et la pédagogie par projet.

De nombreuses innovations pédagogiques sont déjà encouragées à l'UBO, notamment par le biais du SIAME ou encore du PADP ; certaines d'entre elles, en particulier celles qui mettent l'accent sur la collaboration et la coopération, l'interaction, l'intelligence collective seront favorisées dans le cadre de la formation et de la sensibilisation aux enjeux DDRS : les jeux sérieux (ex : COP in my city) et concours, les dispositifs de classes inversées, l'approche par compétences.

Un travail sera effectué pour réaliser une banque de données de ces initiatives inspirantes.

#### Publics visés

- ✓ Enseignants et étudiants

#### Finalités

Poursuivre la démarche d'innovation pédagogique de l'UBO et l'articuler à l'innovation sociale et sociétale.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Innovation Pédagogique
- ✓ Équipe opérationnelle : SIAME ; enseignants porteurs de projets innovants

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement :
  - T2 2020 : Mise en valeur des dispositifs de formations et d'accompagnement du SIAME sur la transformation pédagogique préparant au monde de demain (approche par compétences, apprentissage par projet, intelligence collective, etc.)
  - T3 2020 : réflexion sur des possibilités d'enrichir l'offre de formation et d'accompagnement pédagogique

#### ✓ Réalisation :

- T4 2020 : formalisation et lancement d'un programme enrichi
- T3 2021 : évaluation et préparation du programme 2021-2022

#### Indicateurs

- Nombre d'enseignants formés/fréquentation des formations dédiées au SIAME
- Nombre de projets pédagogiques mis en œuvre

#### Calendrier





A2



## Favoriser le développement d'une société de la connaissance respectueuse des principes DDRS

A2-03-a19



### Favoriser les échanges sur les différentes pratiques en matière de DDRS lors des évènements d'accueil des étudiants internationaux

Il s'agit de favoriser la connaissance des pratiques en matière de DDRS à l'international, mais aussi, par cette entrée, le rapprochement des étudiants internationaux et les échanges entre tous les étudiants, et notamment dans le cadre des échanges liés à SEA-EU.

#### Publics visés

✓ Étudiants

#### Finalités

Favoriser les échanges et l'interconnaissance.

#### Acteurs

✓ Pilote : VP FTLV, VP EI

✓ Équipe opérationnelle : DEVE, DEI, BVE

#### Mise en œuvre

✓ Réalisation : T3-T4 2020, T3-T4 2021, 2022, 2023: Organisation de 2 moments d'échanges par an lors des journées d'accueil des étudiants et la semaine de la mobilité (2 journées de préparation)

#### Indicateurs

- Nombre de questionnaires remplis
- Nombre de participants aux rencontres organisées
- Satisfaction

#### Calendrier

2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## RECHERCHE ET INNOVATION

### OBJECTIFS

- 1 Intégrer le DDRS dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement
- 2 Développer les interactions sciences société
- 3 Promouvoir et favoriser un dispositif d'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation dans un cadre éthique



## Intégrer le développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

A3



A3-01-a20

### Définir le périmètre des thématiques de recherche concernées par le DDRS et concevoir une cartographie des projets et des acteurs pour faciliter leur connaissance et leur valorisation

La locution "développement durable et responsabilité sociale" peut recouvrir des réalités variées sur lesquelles il convient de s'accorder au sein de l'UBO. Les 17 ODD font aujourd'hui consensus, mais une autre grille de lecture pourra être choisie, l'objectif étant de nous accorder autour de la compréhension des domaines qui peuvent être considérés comme renvoyant au DDRS. Un travail de définition du périmètre concerné notamment par la réflexion autour des mots-clés qui s'y rattachent et permettant d'identifier les projets de recherche relevant du DDRS constitue un préalable indispensable.

Ce travail de définition permettra de recenser les projets de recherche en cours et d'en établir une cartographie, afin de les faire connaître, de manière à les valoriser, notamment dans la communauté scientifique.

#### Publics visés

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Valoriser la recherche réalisée à l'UBO dans le cadre des problématiques de DDRS.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI, VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVe

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3 2020: concertation en CR sur la définition d'un ensemble de mots-clés permettant de définir le périmètre concerné par l'appellation DDRS et transmission de ces mots-clés aux DU pour collecte des projets concernés. Suite aux retours obtenus, élaboration d'une cartographie des projets de recherche correspondant à cette définition et des acteurs concernés.
- ✓ Réalisation : T4 2020: Validation et diffusion de la cartographie des projets de recherche en lien avec le DDRS et enrichissement de l'annuaire des acteurs DDRS.

#### Indicateurs

- Évolution du taux de projets en lien avec le DDRS

#### Calendrier

2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Intégrer le développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

A3



A3-01-a21

### Concevoir un plan de formation sur les incidences du DDRS dans les métiers de la recherche

Les personnels de recherche (les chercheurs, les EC, les personnels BIATSS et les doctorants) sont constamment en train de se former à de nouvelles problématiques et à de nouveaux enjeux, parmi lesquels les questions liées au DDRS. Par ailleurs, de nombreux outils pour se former, en particulier aux problématiques DDRS, existent, notamment sous forme de dispositifs de e-learning.

Il est convenu de répertorier et faire connaître ces dispositifs, ainsi que les propositions que les ED et UR offrent déjà en termes de possibilités de montée en compétences dans le champ du DDRS par typologie de personnels, ainsi que les divers besoins en matière de formation.

En outre, une journée de formation sera organisée tous les trois ans à destination des volontaires: une demi-journée sera dédiée aux doctorants, co-construite par eux, et sera de nature transversale; l'autre demi-journée sera dédiée aux chercheurs, enseignants-chercheurs et aux personnels d'appui et de soutien. Les collectivités territoriales et les acteurs du secteur privé seront conviés à cette journée, comme intervenants ou grands témoins.

Cette action est à mener en lien avec l'action A1-O2-a4.

#### Publics visés

- ✓ Personnels de recherche

#### Finalités

Cartographier l'existant de manière à définir et amplifier une politique d'accompagnement des métiers de la recherche et favoriser la montée en compétence des personnels concernés.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI et VP FTLV
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVe, DRH, SIAME, ED, UR

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3 2020: Élaboration de la cartographie des formations DDRS existant dans les ED; définition des objectifs et des contenus des formations et recherche de formateurs
- ✓ Réalisation : deux journées de formation par an

#### Indicateurs

- Évolution du nombre d'actions de formation en lien avec le DDRS

#### Calendrier

2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	2021	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2022	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2023	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

## Intégrer le développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

A3



A3-01-a22



### Revoir les règlements des UR et des ED au regard des questions relatives au DDRS, faciliter leur diffusion annuelle auprès des chercheurs, ainsi qu'une réflexion commune pour optimiser les pratiques

La maîtrise des impacts environnementaux de la conduite des projets de recherche est un objectif d'intérêt commun et les UR et ED mettent en œuvre des pratiques relevant de la réglementation. Il est possible de faire évoluer celle-ci en travaillant à un règlement commun qui pourra être décliné dans chaque UR et ED. Il convient de veiller à la diffusion de ce règlement et surtout à leur prise en considération systématique.

En outre, il convient d'entamer une réflexion avec les autres établissements tutelles des UR pour diffuser ces avancées et de manière à ce que les pratiques de recherche évoluent de manière cohérente; et plus généralement de mener cette action dans le cadre de l'AUB et de SEA-EU notamment.

#### Publics visés

- ✓ Personnels de recherche

#### Finalités

Maîtrise des impacts environnementaux des activités de recherche et exemplarité de nos UR et ED.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI
- ✓ Équipe opérationnelle : Conseillère de prévention, DRIVE, DU

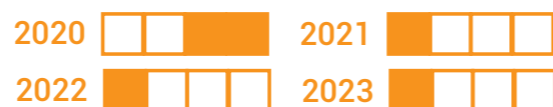
#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3 2020 : conception et lancement de l'enquête sur les pratiques et sur les souhaits d'optimisation de celles-ci
- T4 2020 : recueil des informations et proposition d'amélioration
- ✓ Réalisation : diffusion des règlements intérieurs

#### Indicateurs

- Présence de recommandations dans les règlements des UR O/N
- Évolution des pratiques vers une optimisation, une plus grande maîtrise, et éventuellement une compensation des impacts

#### Calendrier



## Intégrer le développement durable et la responsabilité sociale dans la stratégie de recherche et d'innovation de l'établissement

A3



A3-01-a23

### Mettre en place des incitations au développement de projets répondant à des problématiques DDRS

L'UBO peut soutenir les projets R&I qui prennent en compte les objectifs liés au DDRS, en fléchant par exemple des CRCT, des projets de mobilité ou des BQR. La Fondation UBO peut également rendre central un volet DDRS dans ses appels à projets. L'ADEME pourra être conviée à venir présenter aux UR ses dispositifs d'appel à projets.

Un levier important de cette action est constitué des BQR et des financements de thèses : un critère DDRS pourra être pris en compte dans l'arbitrage politique de leur attribution.

De plus, dans un contexte où les thématiques DDRS sont de plus en plus présentes dans les AAP, il sera particulièrement intéressant de travailler à la cohérence entre le fond et la forme du projet, et notamment à un soutien de l'UBO incitant à la maîtrise des dépenses (quels que soient les moyens considérés). Ainsi, le développement de la mobilité virtuelle pourra constituer un axe fort de cette action.

#### Public visé

- ✓ Personnels de recherche

#### Finalités

Permettre aux personnels de faire émerger de nouvelles thématiques de recherche ou de faire évoluer leurs projets et leur conduite.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVE

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020: concertation sur les modalités de ces incitations
- ✓ Réalisation : T3 2020: déploiement des dispositifs

#### Indicateurs

- Évolution du taux de projets soumis à ces dispositifs d'incitation

#### Calendrier



## Développer les interactions entre les sciences et la société

A3



A3-02-a24

### Accentuer et faire connaître la politique de diffusion de la CSTI de l'UBO dans le cadre de sa politique Recherche-Innovation

Un des rôles de l'université est de diffuser les résultats de la recherche et de l'innovation vers le tout public et de favoriser sa participation à la construction de la connaissance. L'UBO est en train de construire sa politique de diffusion de la CSTI, qu'il convient de faire connaître et déployer amplement. Cette politique rencontre le champ du développement durable en ce que ce dernier a pour fondement une confiance raisonnée dans la science et une connaissance de la scientificité des démarches.

En plus des temps forts que sont les Journées de la Recherche, l'UBO propose tout au long de l'année de nombreuses conférences et rencontres sous forme de cours publics ou de séminaires gratuits et ouverts à toutes et tous, inscrits dans le programme semestriel UBO Société "Partager les savoirs échanger les idées", conçu pour le grand public. Le SCD offre également une programmation importante. Par ailleurs, l'UBO travaille en partenariat avec des établissements de CSTI, et en particulier Océanopolis.

Il convient donc de renforcer ces partenariats, et de mettre en lumière, dans la programmation de rencontres-débats, celles qui sont plus spécifiquement dédiées à des sujets DDRS, de déployer cette programmation sur tous les sites de l'UBO, en prévoyant une re-diffusion en visioconférence et une captation destinée à la chaîne Youtube de l'UBO. Cette mise en valeur a à être pensée dans le cadre plus général de la politique RI de l'UBO.

#### Public visé

- ✓ Tout public.

#### Finalités

Être un acteur de référence en matière de médiation scientifique. Diffuser le savoir et les principes de la démarche scientifique. Donner à entendre les conférences de chercheurs de référence. Valoriser les chercheurs de l'UBO et leur rôle dans la société, et inviter des scientifiques reconnus sur nos territoires.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1
- ✓ Équipe opérationnelle : comité de pilotage CSTI, chargée de médiation scientifique

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020: réflexion sur la programmation pour 2020-2021, repérage des rencontres déjà programmées au premier semestre 2020 et formalisation de la politique de CSTI
- ✓ Réalisation : T3 2020: mise en œuvre de la programmation et communication via le catalogue; à partir du T2 de chaque année N : programmation pour l'année N+1, bilan / amélioration continue: T3 de chaque année

#### Indicateurs

- Nombre de réalisations (événements etc.)
- Fréquentation des événements en présentiel ou en visioconférence
- Nombre de visionnages des captations
- Évaluation qualitative

#### Calendrier



## Développer les interactions entre les sciences et la société

A3



A3-02-a25

### Valoriser les projets pilotes de sciences participatives avec la jeunesse

Le caractère participatif d'une démarche scientifique est une forme particulièrement adaptée aux problématiques DDRS, non seulement sur le plan des thématiques (ex : les questions de biodiversité ont un important besoin de comptage, opération sur laquelle la mobilisation des citoyens est un levier intéressant), mais aussi sur celui de l'importance de l'enjeu qu'est la reconnaissance de la place de la science dans les sociétés (ex: pour faire face aux phénomènes de climat-scepticisme ou de divulgation de fake news, par méconnaissance des méthodes scientifiques et confiance naïve en des approches alternatives).

Des projets existent déjà à l'UBO, et une Journée de la Recherche a déjà été dédiée à cette thématique : il convient de les répertorier et de les valoriser, pour inciter à l'émergence d'autres projets de ce type. Le Master EGEL, déjà très impliqué dans cette démarche, pourra jouer un rôle important dans cette réflexion.

Des projets multidisciplinaires de sciences participatives pourront faire l'objet d'appels. Des appels à destination et avec les jeunes (élèves de lycée) seront lancés dans le cadre d'un partenariat avec les Petits Débrouillards, réseau déjà très actif dans les démarches conduisant à la réflexion scientifique. Une incitation particulière sera pensée en direction des jeunes filles et jeunes femmes, dans un contexte où celles-ci sont largement moins nombreuses que les garçons à intégrer des cursus scientifiques.

#### Public visé

- ✓ Personnels de recherche, tout public

#### Finalités

Faire de l'UBO un acteur majeur des sciences participatives et promouvoir celles-ci.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVe et chargée de médiation scientifique
- ✓ Partenaires : Océanopolis, Petits Débrouillards

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : conception et diffusion d'une enquête permettant de répertorier les projets de sciences participatives à l'UBO : T2 2020
- ✓ Réalisation : conception et diffusion d'un appel à projets dédié : T3 2020, bilan T3 2021

#### Indicateurs

- Évolution du nombre de projets de sciences participatives

#### Calendrier



## Développer les interactions entre les sciences et la société

A3



A3-02-a26

### Soutenir les missions des chercheurs impliqués dans des instances internationales liées au DDRS (GIEC / IPBES)

Plusieurs chercheurs de l'UBO sont sollicités pour participer aux travaux des groupes d'experts internationaux, et notamment à ceux du GIEC et de l'IPBES. L'UBO s'engage à faciliter leur participation à des instances en soutenant financièrement leurs missions.

#### Public visé

- ✓ Personnels de recherche

#### Finalités

Favoriser l'implication des chercheurs de l'UBO dans les instances scientifiques liées aux problématiques DDRS.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI, VP Mer
- ✓ Équipe opérationnelle : cabinet

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T1 2020: communication autour des possibilités de soutien
- ✓ Réalisation : T3 chaque année: bilan

#### Indicateurs

Évolution du nombre de chercheurs impliqués dans des processus d'expertise en lien avec le DDRS

#### Calendrier



## Développer les interactions entre les sciences et la société

A3



A3-03-a27

### Formaliser et communiquer sur la politique de science ouverte de l'établissement

La science ouverte correspond à la reconnaissance de la fonction initiale de la science comme facteur d'enrichissement collectif, comme bien commun. Elle consiste en la diffusion sans entrave des publications et des données de la recherche et s'appuie sur l'opportunité que représente la mutation numérique pour développer l'accès ouvert aux publications et aux données de la recherche. Son objectif est de faire sortir la recherche financée sur fonds publics du cadre confiné des bases de données fermées. Elle réduit donc les efforts de duplication dans la collecte et de réutilisation du matériel scientifique, et augmente ainsi l'efficacité de la recherche.

La science ouverte vise à construire un écosystème dans lequel la science est plus transparente, plus rapide et d'accès plus universel. Elle induit une démocratisation de l'accès aux savoirs, utile à la recherche, à la formation, à l'économie, à la société.

Elle favorise les avancées scientifiques ainsi que l'innovation, les progrès économiques et sociaux, en France, dans les pays développés et dans les pays en développement. Elle constitue un levier pour l'intégrité scientifique et favorise la confiance des citoyens dans la science. Elle constitue un progrès scientifique et un progrès de société.

Pour l'UBO, ouvrir la science consiste d'une part à poursuivre la démarche visant à rendre la production scientifique accessible au plus grand nombre (accès aux publications et aux données de la recherche), et d'autre part à favoriser l'implication citoyenne et les sciences participatives. Il paraît en effet essentiel à l'UBO que la recherche publique produite grâce à des financements publics soit accessible à tous les citoyens. Par ailleurs, l'accessibilité des produits de la recherche ne peut que favoriser les dynamiques scientifiques et la diffusion de la CSTI. Il convient donc de développer les pratiques de science ouverte, de sensibiliser la communauté universitaire, de formaliser cette politique et surtout faire connaître les engagements de l'UBO en la matière.



L'UBO est d'ores et déjà engagée dans ce mouvement : les chercheurs disposent d'un portail HAL où signaler et déposer leurs publications, des formations à l'open access sont proposées, des campagnes de sensibilisation sont menées, des expérimentations sont conduites. Cette politique volontariste doit se poursuivre dans les années à venir, à travers la systématisation du dépôt des publications en archive ouverte et l'accompagnement renforcé des chercheurs dans la gestion et la diffusion des données de recherches.

#### Public visé

- ✓ Toute la communauté UBO, et notamment les personnels de recherche
- ✓ Le tout public

#### Finalités

Promouvoir l'ouverture et la diffusion des savoirs

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI
- ✓ Équipe opérationnelle : direction du SCD, DRIVE, directions d'UR et d'ED

#### Mise en œuvre :

- ✓ Lancement : T3 2020: concertation
  - ✓ Réalisation : T4 2020: formalisation
- T4 chaque année: Bilan annuel et amélioration

#### Indicateurs

- Nombre de publications en texte intégral déposées dans HAL
- Évolution des coûts APC versés par l'établissement pour libérer les publications en open access

#### Calendrier



## Développer les interactions entre les sciences et la société

A3



A3-03-a28

### Créer un groupe de travail dédié à l'Open Data

La tendance globale, au niveau des politiques publiques notamment, est à l'ouverture des données, de manière libre et gratuite, et s'inscrit dans une réflexion sur les biens communs. Pour prendre ce tournant, il est utile que l'UBO se dote d'un groupe de travail dédié à cette question, en lien avec les problématiques d'intégrité scientifique. Il se réunira 4 fois par an. Cette question fait également partie de celles que porte le consortium SEA-EU

#### Public visé

- ✓ Personnels de recherche
- ✓ Personnels de documentation

#### Finalités

Prévoir un dispositif pour que l'UBO s'adapte à l'évolution des pratiques en matière de gestion des données et anticipe sur les évolutions à venir.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP RI
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVe, DSIUN, SCD

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020: création du GT Open Data
  - ✓ Réalisation : T3 2020: début de ses travaux
- T3 chaque année: bilan

#### Indicateurs

Nombre d'actions menées dans le cadre de la réflexion sur l'Open Data et satisfaction des participants

#### Calendrier



## Promouvoir et favoriser un dispositif d'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation dans un cadre éthique

A3



A3-02-a29

### Cartographier les dispositifs contribuant au respect de l'éthique à l'UBO

Le questionnement sur l'articulation entre la recherche, l'éthique et le DDRS mérite un temps de réflexion et de définition, qui constitue un préalable indispensable à la mise en place d'autres dispositifs, tels qu'un comité d'éthique par exemple, qui est à monter dans le cadre de l'AUB. Pour l'UBO, ce questionnement ainsi que la cartographie de l'existant permettront de comprendre la nature de ce que l'on appelle "cadre éthique de la recherche", de le faire connaître au grand public et ainsi de faire avancer la réflexion sur le sujet. Notons que l'UBO est labellisée au titre de l'HRS4R (Human Resources Strategy For Research), dispositif qui comporte un volet éthique important dont les réalisations pourront être mises en valeur dans le cadre de cette action.

#### Public visé

- ✓ Personnels de recherche
- ✓ Tout public

#### Finalités

Promotion de la recherche responsable. Exemplarité de l'UBO

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1, VP RI
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVe, Référent Intégrité Scientifique

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020: concertation
- ✓ Réalisation : T2 2020 : recensement des dispositifs existant, T3 2020 : communication

#### Indicateurs

Évolution du nombre de chercheurs impliqués dans des processus d'expertise en lien avec le DDRS

#### Calendrier



A3-02-a30

### Sensibiliser la communauté étudiante de l'UBO aux questions d'intégrité scientifique

Les défaillances dans le respect des règles d'intégrité scientifique peuvent être dues à un défaut d'information ou de compréhension des enjeux. En effet, un dispositif de formation des doctorants est déjà mis en œuvre conformément à l'arrêté sur le doctorat. Il convient donc de concevoir un dispositif d'information/ sensibilisation des étudiants du cycle Master. Durant le cycle Licence, chaque composante est invitée à réfléchir au meilleur dispositif à mettre en place lorsque cela est possible. Ces dispositifs pédagogiques seront accompagnés d'une réflexion sur des indicateurs permettant de mesurer l'évolution des pratiques.

#### Public visé

- ✓ Étudiants de cycle Master

#### Finalités

Augmenter la connaissance et le respect des règles d'intégrité scientifique parmi les étudiants

#### Acteurs

- ✓ Pilote : Référent IS
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVe, directeurs d'ED, responsables de formation

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020: concertation sur les dispositifs à mettre en place en Master
- ✓ Réalisation : T2 2020: concertation sur les dispositifs à mettre en place en Licence; T3 chaque année: bilan et amélioration des dispositifs

#### Indicateurs

- Nombre d'étudiants formés
- Évolution des pratiques (plus grand respect des règles d'IS)

#### Calendrier



## Promouvoir et favoriser un dispositif d'exercice de la responsabilité de la recherche et de l'innovation dans un cadre éthique

A3



A3-02-a31

### Diffuser la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et le vade-mecum "intégrité scientifique"

La charte de déontologie « constitue une déclinaison nationale des principaux textes internationaux dans ce domaine » et s'appuie sur l'European code of conduct for research integrity (ESF-ALLEA, 2011). Elle souligne « qu'il est de la responsabilité de chaque organisme et établissement public de recherche et d'enseignement de mettre en œuvre cette charte à travers la promotion de bonnes pratiques en recherche, la sensibilisation et la formation de leurs personnels et de leurs étudiants, l'énoncé de repères déontologiques, la mise en place de procédures claires et connues de tous pour prévenir et traiter les écarts éventuels aux règles déontologiques ». Elle indique qu'il appartient à chaque institution d'en décliner l'adaptation selon les disciplines et les métiers concernés.

Le vade-mecum "intégrité scientifique" récapitule les pratiques respectant les principes de l'intégrité scientifique. Celui-ci a été conçu au niveau national, par le réseau des référents Intégrité Scientifique (RIS), et est librement accessible. Il est utile de s'assurer de sa bonne diffusion et de sa bonne connaissance, par tous les moyens de communication pertinents. Les principes généraux qu'il présente peuvent être discutés au sein des équipes, en fonction de leurs problématiques propres, en présence, si nécessaire, du RIS de l'UBO.

Une mise en valeur de la Charte européenne du chercheur, ainsi que des chartes CNRS et INSERM sera également programmée.

#### Public visé

- ✓ Personnels de recherche

#### Finalités

Garantir la bonne diffusion de l'information et l'exemplarité de l'UBO en matière d'intégrité scientifique.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : Référent IS
- ✓ Équipe opérationnelle : DRIVE, directeurs de UR et d'ED

#### ✓ Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020: Concertation sur la stratégie de communication du document dans l'établissement
  - ✓ Réalisation : T3 2020: Diffusion et planification de réunions internes aux équipes
- T4 chaque année: Bilan et amélioration du dispositif

#### Indicateurs

- Nombre de réunions internes sur l'intégrité scientifique
- Évolution des pratiques de respect des règles d'intégrité scientifique

#### Calendrier



## GESTION ENVIRONNEMENTALE

### OBJECTIFS

- 1 Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement
- 2 Développer une politique d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre
- 3 Développer une politique en faveur de la protection et le développement de la biodiversité



## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a32

### Améliorer le dispositif de collecte sélective des déchets en vue d'une meilleure valorisation

Pour les déchets banals (papier / carton biodéchets), déchets non dangereux dits "tout venant", il est proposé, à terme, de mettre en place un dispositif de collecte sélective dans les bâtiments, fondé sur le déploiement de "points d'apport volontaire", matérialisé par l'installation de meubles de tri allant, conformément à la réglementation, jusqu'à la collecte de 5 flux (tout-venant, papier-carton, plastique, verre, biodéchets). Le déploiement de ce type de collecte est fortement lié à la reconduction des marchés publics de l'établissement, à la mise à disposition du budget pour l'acquisition de conteneurs ainsi qu'à la mise en place d'un accompagnement pour le déploiement de ce nouveau dispositif.

Afin de préparer la passage à cette nouvelle organisation, il a été envisagé d'expérimenter plusieurs dispositifs de collecte sélective du tout-venant et du papier/carton (dans le cadre de notre marché actuel de collecte) dans différentes composantes volontaires afin d'évaluer et comparer leurs impacts respectifs et optimiser l'extension de la démarche pour ces deux flux à l'ensemble des composantes d'ici 2023. Ainsi le département de mathématiques entame début 2020, avec le matériel disponible et suite à une concertation avec les agents d'entretien, une organisation fondée sur la collecte alternée. La FSSE entame également une réflexion sur le sujet.

Toutefois, la collecte sélective et la valorisation des déchets sont en elles-mêmes insuffisantes et l'objectif à poursuivre est celui de la réduction des déchets. En effet, un très faible pourcentage des déchets collectés est réellement recyclé (manque d'implantations en France; refus par les pays asiatiques de recevoir les conteneurs de déchets venant des pays du "Nord"). L'UBO est par ailleurs particulièrement active en termes de recherche sur la pollution des océans par les micro-plastiques. Il conviendra donc de sensibiliser la communauté à la démarche de réduction des déchets à la source en proposant d'adopter des nouvelles habitudes (apporter ses propres contenants ; éviter le jetable etc.).

Concernant les autres typologies de déchets :

- Pour les biodéchets : il est possible de proposer leur valorisation en distribuant des bio-seaux (en partenariat avec BM notamment) pour usage individuel ou collectif pour l'établissement

- Pour les mégots : mise en place de davantage de cendriers près des zones fumeurs, avec une signalétique prévue à cet effet, distribution de cendriers de poche. Un projet de cendriers dits "participatifs" est à l'étude.

#### Public visé

✓ Communauté UBO

#### Finalités

Réduire les déchets et mettre en place un dispositif de collecte sélectives et de valorisation des déchets.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT

#### Mise en œuvre

✓ Lancement : T2 à T4 2020 :

- Lancement de plusieurs expérimentations de la collecte alternée pour le tout-venant et le papier/carton dans les composantes ou services volontaires, en concertation avec les agents d'entretien participant à l'opération

- Distribution de bio-seaux

- Estimation des besoins en cendriers et planification d'une action

- Lancement du partenariat avec les associations étudiantes (VPE) pour la distribution des cendriers de poche et le déploiement des cendriers participatifs

Réalisation : T4 2020 : bilan des expérimentations et extension des dispositifs de collecte sélective du tout-venant et du papier/carton à de nouvelles composantes et services

Au prochain renouvellement de marché : extension de la collecte sélective au flux "plastique".

#### Indicateurs

Tableau de bord des quantités collectées

#### Calendrier



## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a33

### Accentuer la politique d'impression et de reprographie responsables

Ces dernières années ont vu décroître la consommation du papier à l'UBO, et celles-ci peut encore être optimisée pour limiter la production des déchets en aval. Plusieurs axes s'imposent : poursuivre le travail sur les besoins, les quantités, le type de papier (papier issu de forêts gérées durablement, papier recyclé), le réemploi et recyclage du trop imprimé; la réutilisation des chutes; étudier la question des polices de caractères moins consommatrices d'encre ; réfléchir à la nécessité d'imprimer en couleurs.

Il convient également de généraliser la politique d'imprimantes partagées et d'impression sécurisée, et la suppression des imprimantes de bureau là où elles ne sont pas indispensables. Le déploiement d'un outil de gestion du parc d'impression « Papercut » en lien avec l'utilisation de la carte multiservices permettra de mettre en place une véritable politique d'impression responsable en allant vers une simplification de la gestion, une maîtrise des quantités et des coûts, une impression sécurisée. En ouvrant la possibilité à une impression mobile et en encourageant une impression responsable en permettant aux utilisateurs de mesurer l'impact environnemental de leurs impressions grâce à un tableau de bord de leurs impressions.

La collecte et l'envoi au recyclage des cartouches vides et toners doit être systématisée à l'ensemble de l'établissement.

Enfin, il est nécessaire de réfléchir à la dématérialisation des supports en tenant compte du coût énergétique que celle-ci représente (cf A1-03-a10).

Nous nous fixons 20 % de réduction de consommation sur les 4 ans du S3DRS

#### Public visé

✓ Communauté UBO

#### Finalités

Rationaliser la consommation du papier et des consommables liés à la politique et à la pratique de reproduction de documents à l'UBO, dans l'objectif de réduire nos consommations et optimiser nos pratiques.

#### Acteurs

- ✓ Pilotes : VP Patrimoine
- ✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : Achats papiers recyclés à hauteur de 40%, préparation de la campagne de sensibilisation "consommez moins, recyclez plus"
- ✓ Réalisation : T3 2020 : Campagne de sensibilisation personnels et étudiants, optimisation de la collecte des cartouches et toners usagés; campagne pour supprimer les imprimantes de bureau.

#### Indicateurs

- Tableau de bord des consommations papier et encres d'impression
- Quantité de cartouches et toners collectés et envoyés au recyclage
- Quantité de cartouches neuves redistribuées ou revendues
- Mise en place des imprimantes partagées en remplacement des imprimantes de bureau

#### Calendrier





## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a34

### Accentuer et faire connaître les procédures de valorisation des D3E et DEA et des matériels déclassés

L'UBO travaille avec Eco-Tri (entreprise locale et socialement responsable) pour la récupération des D3E (Déchets d'Équipements électriques et électroniques). L'objectif à poursuivre collectivement (cf A4-01-a1) étant la réduction des déchets, il convient de sensibiliser les personnels et de mettre en œuvre une politique d'achats des appareils électroniques de manière à réduire la fréquence de ces achats ; de préconiser l'allongement des temps de renouvellement du matériel ; d'accentuer la collecte et la valorisation des D3E ; d'étudier les possibilités de partenariat avec les recycleries.

Concernant les DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement), l'UBO travaille avec Valdélia, structure qui travaille elle-même avec Les Recycleurs Bretons. Il est possible de réduire le volume de nos déchets d'ameublement en mettant en place un réseau ou un circuit d'échange sur le campus, qui tienne toutefois compte du fait que l'établissement ne dispose pas de surface de stockage.

Les matériels déclassés peuvent être mis en vente sur la plateforme UZED, avec laquelle l'UBO est en train de monter un partenariat. Il s'agit d'un site de vente des matériels déclassés à destination des structures publiques. L'UBO est université pilote pour ce projet.

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Optimiser nos achats et nos pratiques dans le cadre d'une réduction à la source et notre gestion des déchets et matériels usagés.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT, DAFAC/VPFinances

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2-T3 2020 :
  - réflexion sur la politique d'achat de matériels informatiques et électroniques et sur l'amélioration de la collecte des D3E
  - réflexion et planification d'un réseau d'échange de mobilier en vue de réduire les DEA
  - lancement de la plateforme UZED
- ✓ Réalisation : T4 2020 : bilan annuel et planification de la poursuite des actions

#### Indicateurs

- Quantité de D3E valorisés
- Quantité de meubles récupérés / revendus

#### Calendrier



## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a35

### Limitier l'impact environnemental des substances dangereuses (chimiques et biologiques)

Il s'agit de faire intervenir la conseillère en prévention pour travailler à la substitution des produits utilisés par des produits moins dangereux (ex: substituer des produits moins dangereux aux CMR - Cancérigènes, Mutagènes et Reprotoxiques) et pour réfléchir à une acquisition raisonnée des substances dangereuses par les UR, avec lesquelles sera établi un tableau des coûts de gestion de ces produits. L'objectif est de limiter l'emploi des substances dangereuses au strict nécessaire, ce qui peut également passer par un travail sur le partage des stocks, notamment via un outil tel que KEM Product, utilisé au département de chimie. Cette démarche permettra notamment d'éviter le gaspillage de produits achetés en trop grande quantité et périmés.

En outre, les économies ainsi réalisées pourront être orientées vers la Caisse Verte (A1-01-a2), destinée au financement d'actions en lien avec le développement durable.

Par ailleurs, il convient de rappeler chaque année les règles de récupération des effluents et rejets souillés et de systématiser cette collecte.

Il est également impératif de systématiser les équipements clos et à l'abri des intempéries pour le stockage des produits échantillons souillés, de manière à éviter par exemple que les produits toxiques ne s'échappent avec les eaux de ruissellement. Il est pour cela nécessaire d'enquêter pour savoir si d'autres sites nécessitent cet équipement.

#### Public visé

- ✓ Personnels, notamment personnels de recherche
- ✓ Étudiants (dans le cadre des activités pédagogiques)

#### Finalités

Mettre en place toutes les actions permettant d'optimiser la limitation des atteintes à l'environnement découlant des activités des UR utilisant des substances dangereuses.

#### Acteurs

- ✓ Pilotes : Conseillère de prévention
- ✓ Équipe opérationnelle : UR

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3 2020
- ✓ Réalisation : s'intègre aux missions de la Conseillère de prévention

#### Indicateurs

- Comptes-rendus annuels des UR sur les achats (réduction...)
- Nombre de systèmes de récupération déployés (volume/tonnage)
- Nombre d'installations closes aménagées

#### Calendrier



## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a36

### Recenser les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Il s'agira d'identifier les ICPE sur la base de la nomenclature et si besoin d'établir auprès de la préfecture les dossiers d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration correspondants. Cette action inclut également le suivi du respect des prescriptions réglementaires visant à éviter les impacts environnementaux.

#### Public visé

- ✓ Personnels, notamment personnels de recherche
- ✓ Étudiants (dans le cadre des activités pédagogiques)

#### Finalités

Limitation des atteintes à l'environnement.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : Conseillère de prévention
- ✓ Équipe opérationnelle : UR

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3 2020 : identification des ICPE
  - ✓ Réalisation : T4 2020 : dossiers en préfecture, puis suivi des prescriptions
- Ces actions s'intègrent pleinement dans les missions de la Conseillère de prévention.

#### Indicateurs

Nombre de dossiers ICPE

#### Calendrier



A4-01-a37



### Intégrer une plateforme de mise en relations des co-voitureurs en Bretagne, Ouest Go

Différents acteurs bretons se sont associés pour créer une plateforme de covoiturage : la Région Bretagne, le Département du Finistère, Rennes Métropole, Nantes Métropole, Brest Métropole, la CARENE Saint-Nazaire Agglomération et l'État (DREAL Bretagne) se sont réunis en groupement de commande avec le soutien de l'ADEME.

Ouest Go est une plateforme de mise en relation : le prix du trajet est fixé par le covoitureur et le site ne prélève aucune commission sur le trajet. La plateforme couvre tout le Grand Ouest et permet de mettre en relation des covoitureurs réguliers, occasionnels et/ou solidaires. L'accompagnement et l'animation de cette plateforme est un dispositif payant, qui pourra être financé par une enveloppe SEA-EU dédiée à la valorisation des déplacements doux à l'UBO. Cette opération devra s'accompagner de la création de places dédiées aux covoitureurs (cf A4-02-a42).

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Favoriser la pratique du covoiturage à l'UBO, pour réduire l'empreinte carbone de l'établissement et rationaliser notre utilisation des parkings.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DRH

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : communication autour de la plateforme
- ✓ Réalisation : T3 2020 : constitution d'une communauté de co-voitureurs, campagne de communication bisannuelle (septembre et janvier) et bilan annuel

## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a37

#### Indicateurs

- Nombre de communautés créées
- Nombre d'utilisateurs de la plateforme
- Évolution du bilan carbone de l'UBO

#### Remarques

La plateforme fonctionne avec un système de communautés : lorsqu'un usager de la plateforme s'inscrit sur le site, il peut proposer un trajet et / ou créer une communauté (ex : trajet Brest-Lesneven). Celle-ci est ouverte aux covoitureurs qui sont intéressés par cet itinéraire (en tant que conducteurs ou passagers).

#### Calendrier



A4-01-a38

### Mettre en place des mesures incitatives et/ou normatives pour réduire l'impact carbone des déplacements professionnels et des déplacements domicile-travail

Cette action regroupe plusieurs démarches différentes visant toutes le même objectif, l'incitation à l'évolution de nos modes de déplacements vers plus de durabilité, tant dans le cadre professionnel que privé. Il est donc proposé de :

- Étendre le dispositif de prise en charge des cartes de réduction de la SNCF pour les personnels qui voyagent régulièrement afin de les fidéliser à ce mode de transport.
- Mettre en place l'IKV (Indemnité kilométrique Vélo) pour les déplacements domicile-travail
- Communiquer régulièrement sur les remboursements qu'il est possible de solliciter auprès de son employeur pour les abonnements de transports en commun et inciter les personnels à utiliser les moyens de transports les moins impactants pour leurs déplacements professionnels.

#### Public visé

- ✓ Personnels

#### Finalités

Prendre en compte l'impact carbone des déplacements professionnels à l'UBO et faire preuve d'exemplarité. Améliorer le bilan carbone de l'UBO. Réduire la place de l'automobile sur les campus

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DRH, DAFAC, SAS

## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a38

### Mise en œuvre

✓ Lancement : T2-T3 2020 :

- Recensement du dispositif des offres et avantages de la SNCF et des personnels qui pourraient en bénéficier.

- Estimation du coût de mise en œuvre de l'IKV

- Journée des personnels : communication / actions / animations sur les déplacements doux, actifs, et rappel des informations sur les possibilités de remboursement des frais de transports en commun

T4 2020 : Prise en compte dans le budget 2021 des trois dispositifs

✓ Réalisation : T1 2021 : Campagne de sensibilisation pour accompagner la mise en place de ses mesures et encourager les personnels à privilégier les transports doux pour leurs déplacements

### Indicateurs

- Évolution du nombre de personnes bénéficiant du remboursement de 50% de leur titre de transport en commun

- Évolution du nombre de personnes bénéficiant de l'IKV

- Évolution du nombre de déplacements professionnels en train s'étant substitués aux déplacements en avion (questionnaire satisfaction)

- Évolution du nombre de personnes bénéficiant d'abonnements ou carte SNCF

- Impact sur notre bilan carbone

### Calendrier



A4-01-a39



### Déployer une flotte de vélos à destination de la communauté UBO dans le cadre du programme SEA-EU

Le programme SEA-EU va naturellement engendrer un accroissement des déplacements en avion des personnels et des étudiants. Symboliquement, il convient donc de les accompagner de mesures incitant aux déplacements doux.

Ainsi l'achat d'une flotte de vélos (et de casques) a pour vocation à aider à modifier les habitudes de déplacements locaux (domicile / travail, domicile / UBO notamment). La présence de cette flotte de vélos nécessitera une concertation régulière sur les aménagements nécessaires sur le campus.

L'enveloppe dédiée devra prévoir un budget dédié à leur entretien et à l'appel à un sous-traitant pour gérer la flotte et organiser le prêt (ex : association Brest à Pieds à Vélo et association Kernavélo à Quimper).

### Public visé

✓ Communauté UBO

### Finalités

Développer l'usage du vélo à l'UBO. Communiquer sur SEA-EU par le flocage des vélos.

### Acteurs

✓ Pilote : VP2D

✓ Équipe opérationnelle : Chargé mission SEA-EU, DIRPAT

### Mise en œuvre

✓ Lancement T2 2020 : Concertation sur les mesures d'accompagnement de ce dispositif et sur la gestion de la flotte de vélo, campagne d'information

✓ Réalisation : T3 2020 : achat des vélos, mise en gestion de la flotte de vélos, campagne d'information

### Indicateurs

- Taux d'utilisation des vélos
- Enquête satisfaction

### Calendrier



## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a40

### Créer des axes de mobilité piéton et vélo attractifs

Développer la pratique des modes actifs nécessite pour les usagers la mise à disposition d'aménagements adaptés et incitatifs.

Une première initiative serait la réalisation d'une forme graphique sur le sol appelée "Rose des temps", qui permet aux piétons et aux cyclistes de pouvoir situer la distance et le temps nécessaire pour se rendre à divers points de l'UBO et de la ville. À l'issue d'une première année d'utilisation, d'autres dispositifs signalétiques pourront être imaginés en co-construction avec les utilisateurs dans le cadre d'une action de la PepSE, en partenariat avec l'UBO Open Factory.

Il convient également de développer des itinéraires cyclables en interne et autour des campus. Il est judicieux de s'appuyer sur l'existant, à savoir la voie interne du campus brestois. Il convient donc de créer un marquage au sol continu pour obtenir une piste cyclable traversant de part en part le campus du Bouguen. D'autres tracés pourront être déployés à l'issue de la première année d'utilisation et des retours obtenus.

### Public visé

✓ Communauté UBO

### Finalités

Inciter à la marche à pieds et à l'usage du vélo.

Témoigner de l'implication de l'UBO dans les problématiques environnementales mais aussi de santé et de bien-être.

### Acteurs

✓ Pilote : VP Patrimoine

✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT, PepSE

### Mise en œuvre

✓ Lancement : T3 2020 : planification de l'action et état des lieux de départ sur la pratique du vélo sur le campus et aboutissement de la réflexion entamée sur les Roses des Temps par la PepSE

✓ Réalisation :

T4 2020 : déploiement des Roses des Temps

T1 2021 : traçage des itinéraires cyclables

- T4 2021, 2022, 2023 : bilan et dispositif d'amélioration continue en co-construction avec les utilisateurs et réflexion sur d'autres trajets possibles

### Indicateurs

- Évolution de l'usage du vélo et de la marche à pieds
- Enquête de satisfaction

### Calendrier



## Prévenir et réduire les atteintes à l'environnement

A4



A4-01-a41

### Développer des infrastructures de stationnement dédiées au vélo et au vélo électrique en optimisant la gestion de l'espace et faciliter la pratique des mobilités actives

En parallèle de la création du maillage de voies adaptées et réservées aux mobilités actives (cf A4-01-a40), des équipements qui permettent de faciliter la pratique, et notamment une offre de stationnements vélos qualitative, homogène et complète dans chaque composante ainsi que des systèmes de rangement (casiers) pour déposer son matériel sont nécessaires, de même que des stations de recharge pour les vélos électriques.

L'objectif dans un premier temps est de partir du travail de cartographie de stationnements spontanés réalisé par deux étudiantes de première année de Master AUDE de l'Institut de Géoarchitecture de Brest et d'officialiser ces stationnements par l'installation d'équipements dédiés, puis de poursuivre le déploiement en fonction des besoins et des possibilités d'implantation sur les campus, déjà partiellement équipés de tels dispositifs, mais faisant face à une saturation liée à l'augmentation de la pratique du vélo par les membres de la communauté UBO.

Le déploiement des stationnements dédiés au vélo devra être réalisé dans le respect des espaces verts de l'UBO.

#### Public visé

✓ Communauté UBO et visiteurs extérieurs.

#### Finalités

Faciliter l'usage du vélo et témoigner de l'investissement de l'UBO pour les mobilités douces. Désengorger et rationaliser l'utilisation des parkings, tout en réduisant le coût lié à leur entretien.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Patrimoine
- ✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement T2 2020 : cartographie actualisée des stationnements vélos
- ✓ Réalisation : T1 à T4 2021 : implantations selon besoins recensés

#### Indicateurs

- Nombre de racks à vélos implantés
- Quantification de leur utilisation
- Réduction de l'engorgement et de l'usure des parkings

#### Calendrier



## Développer une politique d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre

A4



A4-02-a42

### Créer de nouvelles places de stationnement réservées au covoiturage sur les campus

Il s'agit de créer un nombre déterminé de places réservées aux covoitureurs (identifiables grâce à un macaron) sur chaque parking, selon un ratio de 2 places dédiées au covoiturage pour 50 places ordinaires. Cette action est à mener en parallèle de l'action dédiée à la plateforme Ouest Go (A4-01-a37), la communication portant alors sur les deux démarches.

Le dispositif mis en place à l'IUT de Brest à l'initiative d'un groupe d'étudiants en projet tuteuré ayant fait ses preuves, il conviendra de s'en inspirer et de concevoir une procédure pour vérifier (grâce au macaron) que les places sont bien utilisées par des covoitureurs et intervenir dans le cas contraire, de manière à inciter à leur respect. La nécessité de cette démarche rejoint celle qui est liée au respect des places réservées aux PMR.

#### Public visé

✓ Communauté UBO

#### Finalités

Témoigner de l'exemplarité de l'UBO et inciter à des pratiques de mobilités conviviales et moins émissives que l'autosolisme. Réduire l'engorgement des parkings et rationaliser leur usage.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Patrimoine
- ✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T3-T4 2020 : Conception du plan de stationnement covoiturage et détermination d'une procédure d'accompagnement (notamment le fonctionnement des macarons pour les co-voitureurs)
- ✓ Réalisation T1 2021 : début du marquage des places échelonné par composantes

#### Indicateurs

- nombre de places de covoiturage créées et utilisation des places
- à terme, réduction de l'engorgement des parkings et de leur usure

#### Calendrier



A4-02-a43

### Recruter un manager de l'énergie ou économe de flux

La mission d'un économe de flux est de faire baisser la facture énergétique de l'établissement tout en garantissant un confort d'utilisation aux usagers. Pour cela, il établit des rapports économiques ou financiers, suit l'évolution des factures d'énergie. Il pointe les surconsommations et met en œuvre des solutions pour faire des économies, mais également améliorer le BEGES de l'établissement.

Son rôle est aussi de sensibiliser et d'informer les utilisateurs et décideurs sur les économies d'énergie, et d'assurer la promotion des énergies renouvelables.

#### Public visé

✓ Communauté UBO

#### Finalités

Outre la problématique environnementale dont l'urgence n'est plus à démontrer, il s'agit d'un enjeu financier stratégique pour l'UBO puisque les gains es-pérés représentent 25% de la facture énergétique.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : DGS
- ✓ Équipe opérationnelle : DRH, DIRPAT

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : recrutement de l'économe de flux : année n
- ✓ Réalisation : établissement des premiers rapports et plan d'actions : année n+1

#### Indicateurs

Tableau de bord de suivi des consommations des fluides

#### Calendrier



## Développer une politique d'utilisation durable et de réduction de la consommation des ressources en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre

A4



A4-02-a44

### Installer un compteur de mesure des consommations de fluides pour sensibiliser aux pratiques permettant une réduction de leurs consommations

En cohérence avec les actions qui seront préconisées et mises en œuvre par l'économe de flux, plusieurs initiatives à visée de communication et de pédagogie des utilisateurs peuvent soutenir leur déploiement.

Ainsi, l'installation d'un dispositif de comptage des consommations électriques incluant un panneau d'information dans les halls ainsi que le stockage et l'analyse des données recueillies pourra être déployé dans l'établissement, à commencer par la Présidence.

Le principe est de sensibiliser chaque usager en lui donnant les informations sur la consommation quotidienne (instantanée mais aussi par rapport au même jour l'année suivante ou encore en cumulée sur une année).

Cette action pourra être menée en parallèle de celle qui concerne "la face cachée du numérique" (A1-03-a10). Celle-ci prévoit une sensibilisation aux économies d'énergie liées aux usages du numérique et un levier important est celui de l'extinction des ordinateurs pour la nuit, le week-end et les congés. Une expérimentation dédiée permettra d'identifier de manière factuelle l'économie générée (et ainsi écriéter le talon de consommation des bâtiments).

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO

#### Finalités

Faciliter les actions visant à réduire les consommations.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP Patrimoine
- ✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT, DSI-UN

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : installation du dispositif de comptage à la Présidence et campagne de communication : T2 2020
- ✓ Réalisation : bilan du comptage : T1 chaque année

#### Indicateurs

Tableau de bord des consommations

#### Calendrier



## Développer une politique en faveur de la protection et le développement de la biodiversité

A4



A4-03-a45

### Formaliser la mise en place d'une gestion durable des espaces verts et milieux naturels ainsi que des espaces aménagés (voirie, parkings)

Afin de conforter la place de la biodiversité dans les stratégies de gestion de l'UBO, il est possible de mener une réflexion en interne, et notamment d'établir des partenariats avec les formations concernées par le sujet et les associations de promotion de la biodiversité sur le territoire. Cette réflexion s'appuiera sur une cartographie de la biodiversité sur nos campus et permettra de formaliser une politique de gestion durable des espaces verts et milieux naturels.

Le projet visant à développer des surfaces florales sur les pelouses entourant la présidence illustrera ce soutien à une politique favorable au respect de la biodiversité

#### Public visé

- ✓ Communauté UBO et visiteurs de nos espaces verts.

#### Finalités

Avoir une connaissance exacte de ce patrimoine et établir des protocoles de gestion adaptés aux types de milieux, avoir un plan de formation pour les agents et responsables de ces espaces verts. Montrer un engagement politique clair.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP2D
- ✓ Équipe opérationnelle : DIRPAT

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement :  
T2 2020 : Recensement des acteurs et prises de contact pour élaborer des partenariats  
T3 2020 : Analyse des premiers éléments de la cartographie de la biodiversité élaborées par les partenaires

- ✓ Réalisation : T4 2020 - T1 2021 : Expertise pour l'élaboration d'une politique de la biodiversité à l'UBO

#### Indicateurs

- Réalisation de la cartographie avec une typologie des espaces (par nature et par site), un inventaire de la biodiversité (par habitats et par site) et plan d'actions
- Nombre d'acteurs impliqués (conventions de partenariats, formations impliquées...)

#### Calendrier



## Développer une politique en faveur de la protection et le développement de la biodiversité

A4



A4-03-a46

### Faire évoluer l'organisation des événements incluant une prestation alimentaire vers le zéro déchets et la prise en compte de menus bio et alternatifs

L'introduction de produits bio, locaux et alternatifs lors de toute organisation d'événements (pots, cafés, repas de travail) constitue un projet d'intérêt général et transversal à forte valeur ajoutée pour l'établissement. Il est à noter qu'un groupe de chercheurs LEGO/LUBEM travaille sur l'alimentation durable en partenariat avec l'ADEME et pourra être associé à la réflexion. Une documentation devra être préparée pour aider à l'organisation d'événement zéro déchet, elle comportera notamment un répertoire des prestataires offrant la possibilité de bénéficier, entre autres, de menus bio, locaux, alternatifs, ainsi que de matériel zéro-déchets (non jetables ou biodégradables).

#### Public visé

✓ Personnes invitées à l'UBO dans le cadre d'événements

#### Finalités

Témoigner d'un intérêt de l'UBO pour l'agriculture biologique. Préserver la santé des convives en proposant des menus équilibrés à base de produits de qualité, à forte valeur nutritionnelle et exempts de substances indésirables. Sensibiliser aux enjeux de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement. Favoriser une économie locale, sociale et solidaire. Réduire l'impact environnemental des temps conviviaux.

#### Acteurs

✓ Pilote : VP2D

#### Mise en œuvre

✓ Lancement : T2 2020 : recensement de prestataires conformes à cette politique  
✓ Réalisation : T3 2020 : Élaboration d'une documentation pour l'organisation d'événement zéro déchet, campagne d'information auprès des composantes et services

#### Indicateurs

• Évolution du nombre d'événements faisant appel à ces prestataires  
• Enquêtes de satisfaction

#### Calendrier



A4-03-a47

### Inclure les problématiques DDRS relatives à l'alimentation et à la gestion des déchets dans notre partenariat avec le CROUS

Le CROUS et l'UBO concourent à un même objectif, celui de favoriser les conditions d'enseignement et d'études des étudiants, dans le respect de leur bien-être et de leur santé. Il convient donc de mutualiser les efforts en termes d'amélioration du "bien-manger pour tous" proposé aux convives (étudiants et personnels) et de gestion des déchets générés par le CROUS que l'UBO est finalement amenée à prendre en charge. Une discussion autour d'objectifs plus ambitieux devra être menée et aboutir à une formalisation dans la convention qui les lie.

#### Public visé

✓ Communauté UBO

#### Finalités

Contribuer à l'amélioration du « bien-manger pour tous » en restauration collective et dans le cadre des prestations proposées par le CROUS (plateaux repas, pauses café, buffets). Faire converger les efforts en termes de politique zéro déchet.

#### Acteurs

✓ Pilote : Président

#### Mise en œuvre

✓ Lancement : T2 2020 : Concertation avec le CROUS, détermination des objectifs  
✓ Réalisation : T3 2020 : formalisation de la démarche, introduction des nouveaux éléments dans la convention

#### Indicateurs

• Quantité et traitement des déchets générés par le CROUS

#### Calendrier



## POLITIQUE SOCIALE

### OBJECTIFS

- 1 Accentuer la politique sociale en faveur des personnels
- 2 Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants



## Accentuer la politique sociale en faveur des personnels

A5



A5-01-a48



### Sensibiliser les personnels et les encadrants afin de briser les freins invisibles à la promotion des femmes

Il s'agit de s'équiper d'outils destinés à mettre la question de l'égalité professionnelle en avant, d'inviter les collègues à y réfléchir, et in fine de faire évoluer les comportements vis-à-vis de cette problématique, qui constitue une question de société centrale et tient également une place importante dans le cadre de SEA-EU. Ces outils peuvent être des supports d'information et de réflexion tels que des livrets de sensibilisation, mais aussi des séminaires de sensibilisation et d'échanges (1 par an), comportant des interventions de type conférence et des ateliers pratiques. Pour une approche plus concrète à destination des personnels de l'UBO, des réunions spécifiques sur la levée des freins aux évolutions de carrières seront proposées (1 par an).

S'il est indispensable de chercher à faire renoncer les personnels féminins aux comportements d'auto-censure qu'elles peuvent consciemment ou inconsciemment mettre en œuvre, il est également nécessaire de faire évoluer les personnels encadrants dans leur conception de l'évolution de carrière des personnels féminins. Cette action comporte donc également la mise en place de trois sessions de formation destinées aux personnels encadrants (1 par an).

#### Public visé

- ✓ Personnels

#### Finalités

Mettre en valeur le caractère central de la question de l'égalité professionnelle à l'UBO. Mobiliser l'ensemble de la communauté sur le sujet par des actions de formations et de sensibilisation. Mener une action volontariste en direction des personnels encadrants pour faire de l'UBO une organisation en pointe sur la question de l'égalité professionnelle. Construire des outils pour mesurer les avancées dans le domaine.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1
- ✓ Équipe opérationnelle : DRH, CM EFH

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020 : réflexion sur les livrets; sur l'organisation d'un séminaire de formation à destination des encadrants et des séminaires et réunions à destination des personnels

- ✓ Réalisation : T3 2020 : réalisation des livrets et annonce du programme annuel de séminaires et lancement des séminaires, réunions et formations encadrants

Formations encadrants : T1 2021 : session 1; T1 2022 : session 2; T1 2023 : session 3

Séminaires : T2 2021 : session 1; T2 2022 : session 2; T2 2023 : session 3

Réunions spécifiques : T3 2021 : session 1; T3 2022 : session 2; T3 2023 : session 3

#### Indicateurs

- Nombre de livrets distribués
- Nombre d'événements organisés et fréquentation
- Analyse de l'évolution des pratiques

#### Calendrier



## Accentuer la politique sociale en faveur des personnels

A5



A5-01-a49

### Poursuivre et développer les dispositifs en faveur du renforcement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la prévention des discriminations

L'établissement accentuera le travail engagé pour l'égalité professionnelle notamment dans le domaine du recrutement : il accélérera, dès la parution des décrets d'application, la mise en application de la loi du 6 août 2019 qui préconise la mise en place d'un plan d'action pluriannuel "égalité professionnelle" de 3 ans maximum et la mise en place d'un dispositif de signalement des écarts, l'ajout de la grossesse dans les critères de discrimination, l'obligation de nomination équilibrée entre les femmes et les hommes sur les postes de direction et d'encadrement, la composition équilibrée et présidence alternée des jurys de recrutement, la neutralisation du jour de carence pour congé maladie en cas de grossesse et le maintien des droits à avancement en cas de congé parental ou de disponibilité et avancement.

Un effort particulier sera porté sur la communication autour des mesures mises en place dans le cadre de la réforme sur la transformation de la fonction publique initiée par la loi du 6 août 2019. L'établissement accompagnera cette réforme et mettra en place les dispositifs qui permettront une gestion plus souple et la mise en œuvre de nouveaux droits pour les agents.

#### Public visé

- ✓ Personnels

#### Finalités

Poursuivre l'innovation sociale en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de prise en compte de la diversité et renforcer la prévention contre les discriminations. Mieux faire connaître la politique sociale de l'UBO et encourager sa dynamique en multipliant les leviers d'actions pour continuer à innover en termes de politique sociale.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1
- ✓ Équipe opérationnelle : DRH, DCP

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : dès parution du décret d'application
- ✓ réflexion pour la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel "égalité professionnelle" et plan de communication

#### Indicateurs

- Évolution des recrutements
- Enquête qualité satisfaction
- Nombre de personnes touchées par le plan de communication
- Rapport d'analyse et de préconisations

#### Calendrier



## Accentuer la politique sociale en faveur des personnels

A5



A5-01-a50

### Faire évoluer le Groupe BEaT (Bien Être au Travail) vers Qualité de Vie au Travail (QVT)

Le groupe BeAT initialement créé après plusieurs difficultés majeures de l'établissement en matière de personnels, s'est déployé depuis 2008. En effet, le Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) de l'UBO, aujourd'hui CHSCT, décide de créer un groupe de travail en charge de :

- La réalisation d'un état des lieux des risques psycho-sociaux (RPS)
- La rédaction d'une charte des bonnes relations humaines au travail destinée à améliorer le bien-être.
- La préconisation de pistes d'actions pour prévenir le stress et les RPS au travail

Ce groupe est alors constitué d'un représentant de l'administration, de cinq représentants des personnels (BIATSS), de deux représentants des personnels d'Enseignement et de Recherche, de l'infirmière et du médecin de prévention, l'ingénieur hygiène et sécurité.

Les éléments factuels qui en sont sortis :

- La mise en place de la cellule d'écoute
- La formation des managers de l'UBO
- La charte de la messagerie (en attente de validation)
- Les versions ABER
- Le site internet prévention des RPS

De plus, il a répondu à plusieurs actions des 4 axes prévus : la coopération au sein des directions s'est améliorée par le réseau formé au cours des formations de managers, la mise en place d'une cellule d'écoute, le renfort des soutiens de dynamiques professionnelles à la fois par la formation et par des temps d'échange comme ABER (Assises du Bien-Être au Travail), l'évolution des formations SIAME à destination des personnels enseignants et Biatss, et enfin le travail en matière de maîtrise budgétaire. Au cours de l'année 2019, les dossiers portés par les pilotes d'actions ont été de moindre ampleur, ce qui implique une réflexion sur son évolution en changeant la composition, et en l'ouvrant vers le domaine plus général de la Qualité de Vie au travail

#### Public visé

- ✓ Tous les personnels de l'UBO car les missions sont transversales, et touchent tous les statuts de l'établissement.

#### Finalités

Ouvrir les actions en lien avec le bien-être au travail vers des dispositifs plus larges, relatifs à la Qualité de Vie au Travail.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP BIATSS
- ✓ Équipe opérationnelle : Groupe QVT

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : Printemps 2020
- ✓ Réalisation : fin 2020
- ✓ Fréquence : au moins 3 réunions annuelles

#### Indicateurs

- Présentations régulières en CT et CA des travaux
- Bilan annuel

#### Calendrier



## Accentuer la politique sociale en faveur des personnels

A5



A5-01-a51



### Accentuer la mobilité internationale des personnels via SEA-EU

Le tout nouveau cadre de SEA-EU, signé en novembre 2019, implique 6 universités : Gdansk, Kiel, Split, Brest, Malte et Cadix. Il propose un cadre idéal de mobilité européenne, dont il convient de faire bénéficier la plus grande partie possible des personnels de l'UBO. En effet, la mobilité géographique fait partie des sources de satisfaction des salariés (source: étude IFOP menée et publiée en 2018) et fait écho aux évolutions des pratiques des jeunes générations qui ont intégré le "nomadisme économique", lequel comprend notamment des démarches de mobilité internationale.

Les universités SEA-EU sont toutes de taille similaire, et possèdent toutes des domaines transdisciplinaires, y compris en Santé. Les collègues peuvent bien entendu avoir d'autres options de collaborations internationales ou nationales, mais les 5 destinations citées ci-dessus seraient privilégiées pour créer une dynamique au sein de SEA-EU. Pour faciliter et préparer ces mobilités, nous pourrions :

- développer l'ouverture d'espaces de conversation dans différentes langues

Sur le modèle de l'anglais et/ou l'espagnol au cours des ateliers « sandwich ou tapas », il faudra inventer des espaces de conversation via les moyens numériques pour se connecter avec les autres universités.

- accentuer l'ouverture linguistique et culturelle

Faire appel à notre communauté d'étudiants pour travailler ensemble sur des cours de polonais, de croate, d'allemand afin de dynamiser ces échanges. Nous pourrions y décliner des opérations culturelles (fêtes importantes dans chaque pays, ce que l'on y mange, les régions les plus attractives, les monuments phares...). Organisation de petits déjeuners ou d'apéritifs SEA-EU, à varier selon le pays choisi à chaque session.

#### Public visé

Dans ce contexte, nous devons essayer de créer des « passerelles » entre les différents pays pour entraîner nos collègues BIATSS à se déplacer, et ce, quelle que soit leur catégorie (C, B et A) et leur corps d'appartenance (BIB, AENES et ITRF).

#### Finalités

Ouverture linguistique et culturelle et aide à la mobilité géographique (notamment comme levier d'une démarche de mobilité professionnelle)

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP BIATSS
- ✓ Équipe opérationnelle : DEI, SEA-EU, Service Culturel, Pôle langues, Action sociale UBO

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : 2020
- ✓ Réalisation : d'ici 2023

#### Indicateurs

- Nombre de personnels BIATSS partis chaque année
- Incorporation dans le bilan social de l'établissement.



## Accentuer la politique sociale en faveur des personnels

A5



A5-01-a52

### Pérenniser et faire de la journée ABER une Semaine de la Qualité de Vie au Travail

Le groupe BeaT initialement créé après plusieurs difficultés majeures de l'établissement en matière de La première édition de la journée ABER, organisée le 17 octobre 2017, a proposé un programme basé sur des ateliers de mise en situation professionnelle par le biais de saynètes jouées par une compagnie d'acteurs, mais aussi de présentations de mini-conférences (les ressources UBO, « Le droit à l'erreur », « Le travail, source de satisfaction ») et d'ateliers sportifs (relaxation, Yoga, Do In...). En 2018, nous avons travaillé sur la diffusion des saynètes de 2017, pour toucher d'autres personnels. La troisième édition s'est tenue le 19 novembre 2019. Le programme de cette nouvelle version a touché deux axes différents : échange de points de vue entre BIATSS et enseignants, autour d'une approche théâtrale « Vis mon travail-UBO2019 », et un atelier dédié à la Communication Non Violente. Des activités sportives ont également été proposées par le biais des professionnels du SUAPS (relaxation, Qi Gong, Bols sonores...). La Semaine de la Qualité de vie au travail 2020, du 19 au 23 Octobre 2020, va décliner dans chaque composante, une demi-journée où les personnels s'expriment sur leur vision de la Qualité de Vie au travail.

#### Public visé

✓ Tous les personnels de l'UBO, pour les sensibiliser sur les dispositifs d'accompagnement à la vie professionnelle proposés dans ses services, et travailler ensemble à l'amélioration de nos pratiques professionnelles.

#### Finalités

Organiser un temps annuel de travail sur la Qualité de Vie au Travail. Les années paires en format journée (ABER Meur), et les années impaires en format restreint d'une demi-journée (Aber Bihan).

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP BIATSS
- ✓ Équipe opérationnelle : COPIL ABER

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : Printemps 2020
- ✓ Réalisation : d'ici 2024
- ✓ Fréquence : tous les ans

#### Indicateurs

- Nombre de personnels participants chaque année
- Restitution devant les instances de l'UBO (CDC, CT, CODIR, CA, et CHSCT)

#### Calendrier



## Favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants

A5



A5-02-a53

### Poursuivre les actions en faveur de l'accueil des étudiants internationaux

Il s'agit ici de poursuivre et finaliser le travail sur l'accueil et la mise à disposition des informations à destination des étudiants internationaux arrivant à l'UBO, qui ont particulièrement besoin d'être accompagnés dans leur découverte de l'établissement et de la vie étudiante à l'UBO. L'intégralité du dispositif d'accompagnement des étudiants internationaux devra pouvoir être accessible en un seul point d'entrée (ex: portail regroupant les informations sur les bourses, aides, logement, santé, prévention, titres de séjour...). Un travail de renforcement des liens avec les autres partenaires sera réalisé afin d'assurer la réciprocity des informations sur les différents existants. Un accent particulier sera mis sur le domaine du social et celui de la santé.

#### Public visé

- ✓ Étudiants internationaux

#### Finalités

Permettre aux étudiants internationaux d'être rapidement intégrés à l'établissement et de se trouver dans des conditions optimales pour commencer l'année universitaire.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP FTLV
- ✓ Équipe opérationnelle : DEVE, DEI

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement: T2 2020: définition des informations à valoriser et des partenaires à rencontrer
- ✓ Réalisation: T3 2020: Réalisation du dispositif d'informations mis en œuvre pour la rentrée universitaire

#### Indicateurs

Enquête sur la connaissance du dispositif et des informations.

#### Calendrier



A5-02-a54

### Sensibiliser les étudiant-e-s afin de briser les stéréotypes de genre dans leurs choix d'orientation et de carrière

Divers dispositifs existent au niveau national pour sensibiliser les jeunes filles aux freins qui existent dans leurs choix d'orientation (ex: dispositif Filles et Sciences) et l'UBO peut s'intégrer dans ce type de démarche, tout en développant son propre dispositif de sensibilisation, tant dans la réflexion sur l'orientation dans ses grandes étapes (entrée à l'université, choix d'un Master notamment) que sur les perspectives de carrière, de manière à diminuer les phénomènes d'auto-censure que les jeunes filles s'imposent au commencement de celle-ci. Ce dispositif comptera deux temps forts annuels. Il soutiendra également les démarches associatives de l'UBO comme "Les Filles qui..." qui travaillent à enseigner le code aux enfants des classes primaires (et secondaires?).

Il est à noter que la sensibilisation concerne tou-te-s les étudiant-e-s et porte aussi sur les possibilités d'accès pour les jeunes hommes à des métiers réputés "typiquement féminins".

#### Public visé

- ✓ Étudiant-e-s et futur-e-s étudiant-e-s de l'UBO

#### Finalités

Contribuer à l'évolution de la société et du regard porté sur les stéréotypes de genre, notamment dans le champ professionnel.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP1
- ✓ Équipe opérationnelle : CM EFH, DEVE, Cap'Avenir

#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020: planification d'un temps fort pour T4 2020
- ✓ Réalisation: T4 2020: premier temps fort de sensibilisation et préparation d'un temps fort pour T1 2021

#### Indicateurs

- ✓ Fréquentation des événements de sensibilisation
- ✓ Enquête de satisfaction

#### Calendrier



## Accentuer la politique sociale en faveur des personnels

A5



A5-01-a55

### Promouvoir les initiatives étudiantes en matière de DDRS via l'appel à projet du budget participatif issu de la CVEC

La récente mise en place de la CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) a permis de dégager un budget comprenant un volet de budget participatif destiné à financer des initiatives étudiantes. Les domaines dans lesquelles celles-ci peuvent s'inscrire sont très nombreux, et le DDRS à proprement parler en fait partie.

Il est donc intéressant de faire largement connaître cette démarche de budget participatif pour inviter les étudiants à faire des propositions en lien avec le DDRS mais pas seulement. En effet, la démarche même de budget participatif participe de l'accroissement du pouvoir d'agir des personnes et est à valoriser dans le cadre d'une démarche DDRS.

#### Public visé

- ✓ Étudiants de l'UBO

#### Finalités

Faciliter l'action et l'initiative étudiante et promouvoir les valeurs de la démocratie participative.

#### Acteurs

- ✓ Pilote : VP FTLV
- ✓ Équipe opérationnelle : DEVE, BVE

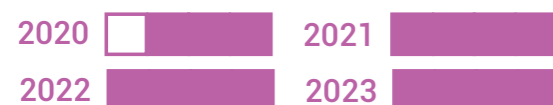
#### Mise en œuvre

- ✓ Lancement : T2 2020

#### Indicateurs

- Nombre de projets proposés / financés par le budget participatif
- Nombre de projets spécifiquement dédiés au DDRS

#### Calendrier



## GLOSSAIRE DES ACRONYMES ET DÉFINITIONS

<b>AAP</b> : Appel à projets	<b>GES</b> : Gaz à effet de serre
<b>ABER</b> : Assises du bien-être au travail	<b>GIEC</b> : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>ADEME</b> : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	<b>Hackathon</b> : temps de formation fondé sur la création, sur le modèle des événements durant lesquels des développeurs se réunissent pendant une période donnée afin de travailler sur des projets de programmation en mode collaboratif
<b>AENES</b> : personnels de l'administration de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur	<b>HCERES</b> : Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
<b>APC</b> : Article Processing Charges	<b>HRS4R</b> : Human resources strategy for research
<b>AUB</b> : Alliance universitaire de Bretagne	<b>IKV</b> : Indemnité kilométrique vélo
<b>AUDE (Master)</b> : Aménagement et urbanisme	<b>IPBES</b> : Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
<b>BEaT</b> : Bien-être au travail	<b>ITRF</b> : Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation
<b>BEGES</b> : Bilan de gaz à effet de serre	<b>IUEM</b> : Institut universitaire européen de la mer
<b>BIB</b> : personnels des bibliothèques	<b>LANSAD</b> : Langues pour les spécialistes d'autres disciplines
<b>BM</b> : Brest Métropole	<b>Maker boot camp</b> : type de formation sous forme d'ateliers issue de la culture des « makers », destinée à appliquer des concepts
<b>BQR</b> : Bonus qualité recherche	<b>Mapathon</b> : événement de cartographie collaborative
<b>BVE</b> : Bureau de Vie Étudiante	<b>ODD</b> : Objectifs de développement durable
<b>Cap'Avenir</b> : Service d'orientation et d'insertion professionnelle	<b>PADP</b> : Programme d'appui au développement pédagogique
<b>CECRL</b> : Cadre européen commun de référence pour les langues	<b>PepSE</b> : Pépinière des solidarités étudiantes
<b>CGE</b> : Conférence des grandes écoles	<b>PMR</b> : Personnes à mobilité réduite
<b>CHSCT</b> : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	<b>QVT</b> : Qualité de vie au travail
<b>CIRSES</b> : Collectif pour l'intégration de la responsabilité sociétale et du développement durable dans l'enseignement supérieur	<b>RIS</b> : Référent intégrité scientifique
<b>CM EFH</b> : Chargé-e de mission égalité femmes-hommes	<b>RPS</b> : Risques psycho-sociaux
<b>CMR</b> : produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques	<b>RSE</b> : Responsabilité sociétale des entreprises / établissements
<b>CPU</b> : Conférence des présidents d'universités	<b>SAS</b> : Service d'action sociale
<b>CRCT</b> : Congé pour recherche ou conversion thématique	<b>SCD</b> : Service commun de documentation
<b>CSTI</b> : Culture scientifique, technique et industrielle	<b>SIAME</b> : Service d'ingénierie, d'appui et de médiatisation pour l'enseignement
<b>CVEC</b> : Contribution de vie étudiante et de campus	<b>SJ</b> : Service juridique
<b>D3E</b> : Déchets d'équipements électriques et électroniques	<b>SST</b> : Santé et sécurité au travail
<b>DAFAC</b> : Direction des affaires financières et agence comptable	<b>SUAPS</b> : Service universitaire des activités physiques et sportives
<b>DCP</b> : Direction de la communication et des partenariats	<b>SUFCA</b> : Service universitaire de formation continue et d'alternance
<b>DEA</b> : Déchets d'éléments d'ameublement	<b>Sulitest</b> : Sustainability Literacy Test
<b>DEI</b> : Direction Europe International	<b>UEL</b> : Unité d'enseignement libre
<b>DEVE</b> : Direction des études et de la vie étudiante	<b>UBO Open Factory</b> : FabLab de l'UBO
<b>DGE</b> : Direction générale des services	<b>UR</b> : Unité de recherche
<b>DIRPAT</b> : Direction du patrimoine	<b>VP1</b> : premier vice-président
<b>DREAL</b> : Direction régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement	<b>VP2D</b> : vice-président développement durable
<b>DRH</b> : Direction des ressources humaines	<b>VPBIATSS</b> : vice-président BIATSS
<b>DRive</b> : Direction de la recherche, de l'innovation et de la valorisation économique	<b>VPE</b> : vice-président étudiants
<b>DSIUN</b> : Direction des systèmes d'information et des usages du numérique	<b>VPEI</b> : vice-président Europe International
<b>DU</b> : Directeur d'unité	<b>VPFTLV</b> : Vice-président Formation tout au long de la vie
<b>ED</b> : École doctorale	<b>VPRI</b> : Vice-président recherche et innovation
<b>EGEL (Master)</b> : Expertise et gestion de l'environnement littoral	
<b>FI, FC</b> : Formation initiale, Formation continue	
<b>FLSH</b> : Faculté des lettres et sciences humaines	
<b>FSSE</b> : Faculté des sciences du sport et de l'éducation	
<b>FST</b> : Faculté des sciences et techniques	